

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE
PORTANT SUR LES ACTIONS DE
SOCIETE ANONYME D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES



INITIEE PAR
E.J. Barbier SA
PRESENTEE PAR



Banque présentatrice et garante

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES
ET COMPTABLES DE LA SOCIETE E.J. BARBIER SA



Le présent document relatif aux autres informations, notamment juridiques, financières et comptables, de la société E.J. Barbier SA a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 février 2021 conformément à l'article 231-28 de son règlement général et à son instruction n°2006-07 relative aux offres publiques d'acquisition. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société E.J. Barbier SA.

Le présent document complète la note d'information établie par la société E.J. Barbier SA relative à l'offre publique d'achat simplifiée, initiée par E.J. Barbier SA et portant sur les actions de Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques SA (l'« **Offre** »), sur laquelle l'Autorité des marchés financiers a apposé le visa n° 21-035 le 16 février 2021 en application de la décision de conformité du même jour (la « **Note d'Information** »).

Le présent document et la note d'information sont disponibles sur les sites Internet de Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques (www.epc-groupe.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Natixis
47 quai d'Austerlitz -
75013 Paris

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

1	Présentation de l'Offre.....	2
2	Présentation de l'Initiateur	5
2.1	Informations générales concernant l'Initiateur.....	5
2.1.1	Dénomination sociale.....	5
2.1.2	Siège social.....	5
2.1.3	Forme juridique et nationalité	5
2.1.4	Date d'immatriculation et durée	5
2.1.5	Objet social	5
2.1.6	Exercice social	5
2.1.7	Approbation des comptes	5
2.1.8	Dissolution et liquidation	6
2.2	Informations générales concernant le capital social de l'Initiateur	6
2.2.1	Capital social.....	6
2.2.2	Forme des actions	6
2.2.3	Indivisibilité des actions	6
2.2.4	Cession et transmission des actions	6
2.2.5	Droits patrimoniaux attachés aux actions	6
2.2.6	Droits de vote	6
2.2.7	Répartition du capital et des droits de vote.....	6
2.2.8	Autres titres donnant accès au capital.....	7
2.3	Informations générales concernant l'administration et le commissariat aux comptes de l'Initiateur	7
2.3.1	Président-Directeur Général	7
2.3.2	Pouvoirs du Président-Directeur Général	7
2.3.3	Conseil d'administration.....	8
2.3.4	Pouvoirs du Conseil d'administration.....	8
2.3.5	Commissaires aux comptes.....	8
2.4	Description générale des activités de l'Initiateur	8
2.4.1	Activités principales	8
2.4.2	Evénements exceptionnels et litiges significatifs.....	8
3	Informations relatives à la situation comptable et financière de l'Initiateur.....	9
3.1	Comptes sociaux audités de l'Initiateur au 31 décembre 2019	9
3.2	Evènements récents	9
3.3	Financement de l'Offre	9
3.3.1	Coûts de l'Offre	9
3.3.2	Modalités de financement de l'Offre et du Transfert du Bloc de Contrôle	9
4	Personnes assumant la responsabilité du présent document.....	10

1 Présentation de l'Offre

En application du Titre III du Livre II, et plus particulièrement des articles 233-1, 2°, et 234, 2 et suivants du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (le « **règlement général de l'AMF** »), la société E.J. Barbier SA, une société anonyme de droit français au capital social de 106.813,56 euros, dont le siège social est situé au 121,

avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, enregistrée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 572 040 186 (« **E.J. Barbier** » ou l'« **Initiateur** »), propose de manière irrévocable aux actionnaires de Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques, société anonyme de droit français au capital social de 5.220.400,00 euros, dont le siège social est sis au Tour Initiale 1 Terrasse Bellini – 92935 Paris la Défense Cedex, enregistrée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 542 037 361 (« **EPC** » ou la « **Société** »), et dont les actions sont admises aux négociations sur le compartiment B du marché réglementé d'Euronext à Paris (« **Euronext Paris** ») sous le code FR0000039026 (mnémonique : EXPL) (les « **Actions** ») d'acquérir la totalité de leurs Actions en contrepartie d'une somme en numéraire de 400 euros par Action (le « **Prix d'Offre** ») dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée dont les conditions sont décrites ci-après (l'« **Offre** »).

L'Offre porte sur la totalité des Actions existantes de la Société non détenues par l'Initiateur (à l'exception des 16.102 Actions auto détenues¹), soit, à la connaissance de l'Initiateur et à la date du présent document, un nombre total maximum de 35.138 Actions représentant 20,87% du capital et 12,46% des droits de vote² de la Société.

L'Offre fait suite à l'acquisition par 4 Décembre, de manière directe et indirecte, de 79,15% du capital et 81,34% des droits de vote³ de la Société, et est réalisée selon la procédure simplifiée régie par les articles 233-1 2° et suivants du règlement général de l'AMF.

L'Offre sera ouverte pendant 10 jours de négociation en France.

L'Initiateur souhaite maintenir l'admission des Actions de la Société aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris à l'issue de l'Offre. Il ne compte donc pas, dans l'hypothèse où, à l'issue de l'Offre, le nombre d'actions non présentées à l'Offre par les actionnaires minoritaires de la Société ne représenterait pas plus de 10% du capital et des droits de vote de la Société, user de la faculté offerte par les articles L.433-4, II-2 du code monétaire et financier et 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF de demander à l'AMF, à l'issue de l'Offre ou dans un délai de trois (3) mois à compter de sa clôture, la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire visant les actions de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, Natixis, établissement présentateur de l'Offre (l'« **Etablissement Présentateur** »), a déposé le projet d'Offre et le projet de Note d'Information auprès de l'AMF, pour le compte de l'Initiateur le 18 décembre 2020. Natixis garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

L'Offre a fait l'objet d'une décision de conformité de l'AMF emportant visa de la Note d'Information et de la note en réponse de la Société (la « **Note en Réponse** ») en date du 16 février 2021.

¹ Ces Actions sont en effet assimilées aux Actions détenues par l'Initiateur en application de l'article L.233-9, I 2° du Code de commerce. A titre surabondant, le Conseil d'administration de la Société a décidé de ne pas apporter ces Actions à l'Offre.

² Sur la base de la déclaration de la Société en date du 5 février 2021.

³ Sur la base de 285.657 droits de vote théoriques tels que déclarés par la Société le 16 décembre 2020 puis retraités afin de tenir compte des transferts d'actions réalisés postérieurement au transfert du Bloc de Contrôle, soit une base de calcul de 282.320 droits de vote théoriques.

A la date des présentes, suite aux opérations décrites au paragraphe 1.1.1 de la Note d'Information, l'Initiateur détient directement et indirectement 133.262 Actions⁴ auxquelles sont attachés 229.673 droits de vote, représentant 79,14% du capital et 81,43% des droits de vote de la Société⁵ (le « **Bloc de Contrôle** »).

Conformément aux dispositions de l'article 231-6 du règlement général de l'AMF, l'Offre porte sur la totalité des Actions en circulation non détenues directement ou indirectement à cette date par l'Initiateur, à l'exclusion des 16.102 Actions autodétenues par la Société qui sont assimilées aux Actions détenues par l'Initiateur en application de l'article L.233-9, I 2° du Code de commerce.

Soit, à la connaissance de l'Initiateur et à la date de la présente Note d'Information, un nombre maximal de 35.138 Actions déterminé comme suit :

Actions existantes	168.400
<i>Moins</i> les Actions détenues par l'Initiateur	117.160 ⁶
<i>Moins</i> les Actions autodétenues par la Société	16.102
Soit un maximum de :	35.138 Actions

A l'exception des Actions, il n'existe aucun autre droit en cours de validité, titre de capital ou instrument financier émis par la Société susceptible de donner, immédiatement ou à terme, accès au capital social ou aux droits de vote de E.J. Barbier.

Dans la mesure où, à la suite de l'acquisition du Bloc de Contrôle, 4 Décembre détient de manière indirecte une fraction du capital ou des droits vote de la Société supérieure à 30%, l'Offre revêt un caractère obligatoire en application des dispositions de l'article L. 433-3, II du Code monétaire et financier et des articles 234-2 et suivants du règlement général de l'AMF. L'Offre est réalisée selon la procédure simplifiée régie par les articles 233-1 et suivants du règlement général de l'AMF. L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que, l'Offre étant réalisée selon la procédure simplifiée, elle ne pourra être réouverte en application de l'article 232-3 du règlement général de l'AMF.

⁴ En ce compris (i) les 16.102 Actions autodétenues, assimilées aux Actions détenues par l'Initiateur en application de l'article L.233-9, I 2° du Code de commerce ; (ii) 3.360 Actions EPC cédées par les actionnaires d'E. J. Barbier en application du Contrat d'Acquisition (auxquelles étaient attachés préalablement à la cession 6.597 droits de vote) et (iii) 230 Actions EPC apportées à 4 Décembre par Monsieur Olivier Obst (auxquelles étaient attachés préalablement à la cession 330 droits de vote) dans le cadre de son investissement dans 4 Décembre.

⁵ Sur la base de 282.033 droits de vote théoriques tels que déclarés par la Société dans sa déclaration du nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social au 5 février 2021.

⁶ En ce compris 230 actions détenues directement par 4 Décembre SAS et assimilées aux actions détenues par l'Initiateur en application de l'article L.233-9 I 3° du Code de commerce.

2 Présentation de l'Initiateur

2.1 Informations générales concernant l'Initiateur

2.1.1 Dénomination sociale

La dénomination sociale de l'Initiateur est E.J. Barbier.

2.1.2 Siège social

Le siège social de l'Initiateur est situé au 121 Avenue des Champs-Élysées – 75008 Paris.

2.1.3 Forme juridique et nationalité

E.J. Barbier est une société anonyme de droit français.

2.1.4 Date d'immatriculation et durée

E.J. Barbier a été enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 572 040 186 RCS Paris le 12 mars 1957 et prendra fin le 16 novembre 2087, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

2.1.5 Objet social

E.J. Barbier a pour objet :

- la création et la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, par voie d'acquisition, fusion, apport ou tous autres moyens ; l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières ;
- l'acquisition et l'exploitation de toutes propriétés agricoles, soit directement soit par voie de fermage ou de métayage ou selon toutes autres modalités ;
- l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location de tous terrains et immeubles en France et à l'étranger, l'édification de toutes constructions sur lesdits terrains ;
- et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui pourraient se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la Société ou seraient susceptibles d'en favoriser la réalisation.

2.1.6 Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre.

2.1.7 Approbation des comptes

À la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration dresse l'inventaire, les comptes annuels et l'annexe et établit un rapport de gestion écrit conformément aux dispositions légales en vigueur.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts et augmenté du report bénéficiaire.

En outre, l'assemblée générale peut décider la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition. En ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés en priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

2.1.8 Dissolution et liquidation

À l'expiration du terme fixé par les statuts ou en cas de dissolution anticipée pour quelque cause que ce soit, l'assemblée générale ou, le cas échéant, le Tribunal de Commerce, règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs dont elle détermine les pouvoirs et qui exercent leurs fonctions conformément à la loi.

2.2 **Informations générales concernant le capital social de l'Initiateur**

2.2.1 Capital social

A la date du présent document, le capital social de l'Initiateur s'élève à 106.813,56 euros, divisé en 17.626 actions ordinaires d'une valeur nominale de 6,06 euros chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

2.2.2 Forme des actions

Les actions sont inscrites sous la forme nominative.

2.2.3 Indivisibilité des actions

Les actions sont indivisibles à l'égard de l'Initiateur.

2.2.4 Cession et transmission des actions

La propriété des actions résulte de leur inscription en compte individuel au nom du titulaire sur les registres que l'Initiateur tient à cet effet au siège social.

Les actions sont transmises à l'égard des tiers et de l'Initiateur par virement de compte à compte.

2.2.5 Droits patrimoniaux attachés aux actions

Chacune des actions bénéficie des mêmes droits sur la part des bénéfices, des réserves et du boni de liquidation et a droit au même remboursement du capital qu'elle représente, sauf à supporter les pertes, s'il y a lieu, dans les mêmes proportions.

2.2.6 Droits de vote

Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent.

En cas de démembrement, le droit de vote attaché à l'action appartient au nu-propriétaire pour toute autre décision que celle concernant l'affectation des bénéfices, où il est réservé à l'usufruitier.

2.2.7 Répartition du capital et des droits de vote

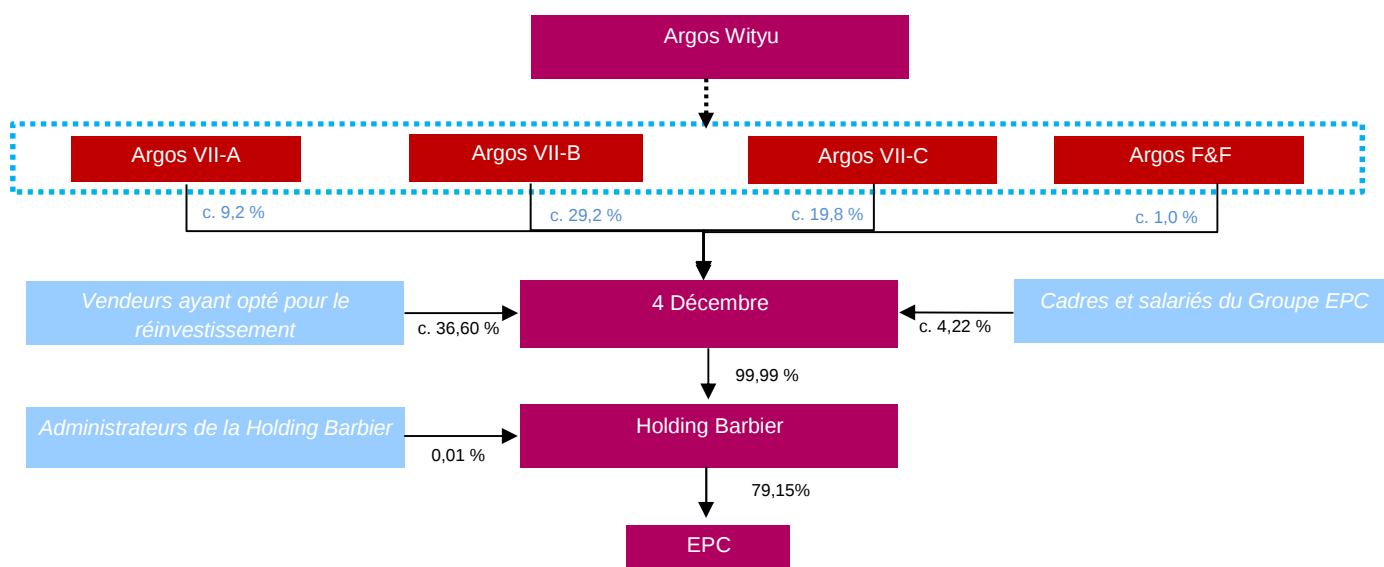
L'Initiateur est, historiquement, la holding de contrôle d'EPC regroupant les intérêts de la famille fondatrice (les « **Vendeurs** »), et détenant approximativement 67,45% du capital et 78,02% des droits de vote de la Société et 3.799 parts de fondateur (le « **Bloc de Contrôle** »).

Suite à la cession, par la famille fondatrice, de 100% de son capital et de ses droits de vote le 17 décembre 2020, l'Initiateur est à ce jour une filiale de 4 Décembre SAS, société par actions simplifiée au capital de 5.510.179 euros, dont le siège social est situé à la Tour Initiale 1 Terrasse Bellini – 92935 Paris La Défense Cedex, enregistrée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 878 313 253 (« **4 Décembre** »),

contrôlée par quatre fonds (les « **Fonds Argos** ») gérés par la société de gestion Argos Wityu SAS (« **Argos** »).

Certains actionnaires historiques de l'Initiateur, ainsi que le Président-directeur général de la Société et certains membres du groupe de direction, détiennent une participation minoritaire dans 4 Décembre.

L'organigramme suivant montre la structure actionnariale de l'Initiateur à la date du présent document :



La répartition détaillée du capital et des droits de vote de 4 Décembre est présentée au paragraphe 1.3.4 de la Note d'Information.

2.2.8 Autres titres donnant accès au capital

A la date du présent document, il n'existe aucune autre action ou valeur mobilière donnant accès ou susceptible de donner accès au capital de l'Initiateur.

2.3 **Informations générales concernant l'administration et le commissariat aux comptes de l'Initiateur**

2.3.1 Président-Directeur Général

Au jour du présent document, l'Initiateur est dirigé par son Président-Directeur Général, Monsieur Louis Godron, né le 21 octobre 1966, à Tours (37) et demeurant au 58 route de l'Etang-la-Ville, 78750 Mareil-Marly, France.

2.3.2 Pouvoirs du Président-Directeur Général

Le Président-Directeur Général est investi en toutes circonstances de tous les pouvoirs nécessaires pour représenter et diriger l'Initiateur, sauf stipulations particulières convenues lors de sa nomination, et sauf pour les décisions pour lesquelles les dispositions légales ou les statuts donnent compétence exclusive aux associés.

Le Président-Directeur Général peut, sous sa responsabilité, donner toutes délégations de pouvoir à toutes personnes physiques ou morales, associés ou non de l'Initiateur, de

son choix pour un ou plusieurs objets déterminés, et doit prendre, à cet égard, toutes mesures nécessaires pour que soient respectées les stipulations des statuts.

2.3.3 Conseil d'administration

Au jour du présent document, le Conseil d'administration de l'Initiateur est composé des administrateurs suivants :

- (a) Monsieur Louis Godron, en qualité de président du conseil d'administration et de directeur général ;
- (b) Monsieur Olivier Obst ;
- (c) Monsieur Thomas Ribereau ; et
- (d) Monsieur François Becque.

2.3.4 Pouvoirs du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de l'Initiateur et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de l'Initiateur et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

2.3.5 Commissaires aux comptes

Les opérations de la société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à la loi et aux règlements en vigueur, nommés par l'assemblée des actionnaires.

Price Waterhouse Cooper audit, 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine, n°66006351 RCS 672 006 483 a été nommé commissaire aux comptes pour une durée de six exercices par l'assemblée générale du 29 juin 2015, ses fonctions expirant après l'approbation des comptes du sixième exercice.

EXCO-ACE Audit, 5 avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris, n°66006430 RCS 380 623 868 a été nommé commissaire aux comptes pour une durée de six exercices par l'assemblée générale du 16 décembre 2019, ses fonctions expirant après l'approbation des comptes du sixième exercice.

2.4 Description générale des activités de l'Initiateur

2.4.1 Activités principales

L'Initiateur est une société holding dont la seule activité est de détenir des actions de la Société et de réaliser toute opération liée à cette détention.

2.4.2 Evénements exceptionnels et litiges significatifs

A la date du présent document, il n'existe à la connaissance de l'Initiateur aucun litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de l'Initiateur autre que l'Offre et les opérations qui lui sont liées, et sous réserve de l'épidémie de Covid-19 dont les effets, non quantifiables

à ce jour, sont décrits dans le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, fourni en **Annexe 1**⁷.

Par ailleurs, le Tribunal de Commerce de Paris a, par un jugement rendu le 30 octobre 2019, débouté la société CANDEL & PARTNERS, actionnaire minoritaire d'EPC, de ses demandes formées à l'encontre de certains administrateurs de l'Initiateur, étant précisé que CANDEL & PARTNERS a relevé appel de ce jugement.

Salariés

A la date des présentes, l'Initiateur n'emploie aucun salarié.

3 Informations relatives à la situation comptable et financière de l'Initiateur

3.1 Comptes sociaux audités de l'Initiateur au 31 décembre 2019

Les comptes sociaux et les comptes consolidés audités de l'Initiateur au 31 décembre 2019, ainsi que leurs annexes, figurent respectivement en **Annexe 1** et en **Annexe 2** au présent document.

3.2 Evènements récents

Depuis le 31 décembre 2019, 4 Décembre a procédé à l'acquisition indirecte du Bloc de Contrôle et l'Initiateur a corrélativement procédé au dépôt de l'Offre. Les conditions et modalités de l'acquisition du Bloc de Contrôle (en ce compris son financement) sont décrites dans la Note d'Information.

Par ailleurs, les effets de l'épidémie de Covid-19, non quantifiables à ce jour, sont décrits dans le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, fourni en **Annexe 1**⁸.

3.3 Financement de l'Offre

3.3.1 Coûts de l'Offre

L'Initiateur a estimé le montant des honoraires et frais se rapportant à l'Offre à 600.000 euros. Cette estimation n'inclut pas les frais d'expertise indépendante qui sont supportés par EPC.

3.3.2 Modalités de financement de l'Offre et du Transfert du Bloc de Contrôle

Dans l'hypothèse où toutes les Actions visées par l'Offre seraient apportées à l'Offre, le coût total de leur acquisition (sur la base d'un Prix d'Offre par Action de 400 euros et hors frais liés à l'opération) dans le cadre de l'Offre s'élèverait à 14.047.200 euros.

L'acquisition du Bloc de Contrôle par 4 Décembre pour un prix total de 82.396.951 euros⁹ et l'Offre ont été financées par une combinaison de fonds propres et de quasi-fonds propres (sous forme d'obligations convertibles en actions de 4 Décembre). Nous n'avons pas identifié de risque lié à la mise en place de ces financements pour la Société.

⁷ Page 27 (page 6 de l'annexe comptable figurant à l'**Annexe 1**). Voir aussi page 98 (page 64 des comptes consolidés 2019 du groupe EJB figurant à l'**Annexe 2**).

⁸ Page 27 (page 6 de l'annexe comptable figurant à l'**Annexe 1**). Voir aussi page 98 (page 64 des comptes consolidés 2019 du groupe EJB figurant à l'**Annexe 2**).

⁹ En ce compris le rachat de la trésorerie nette disponible d'E.J. Barbier à la date de réalisation de l'acquisition du Bloc de Contrôle.

Le tableau suivant présente les emplois et les ressources de l'opération :

4 Décembre SAS					
Emplois (m€)			Ressources (m€)		
Participation dans EJ Barbier	82,4	89,9%	Réinvestissement vendeurs - Apports	20,2	36,6%
			Fonds Argos	32,6	59,1%
Actions EPC apportées par Olivier Obst	0,1	0,1%	Equipe de direction	2,3	4,2%
			- dont investissement en numéraire	2,2	
			- dont apport	0,1	
			Fonds propres	55,1	100,0%
					60,0%
			Fonds Argos - Obligations convertibles OPA	13,3	14,6%
			Dividende EJ Barbier	19,5	21,3%
Frais & réserve de trésorerie	9,2	10,0%	Sommes Retenues	3,8	4,1%
Total	91,7	100,0%	Total	91,7	100,0%

E.J. Barbier					
Emplois (m€)			Ressources (m€)		
Actions & Parts de fondateurs EPC détenues par les Vendeurs	1,2	6,2%	Trésorerie disponible EJ Barbier	19,9	100,0%
Autres actions des filiales de EPC	0,0	0,1%			
Apport prévu à EPC	3,7	18,6%			
Financement OPAS (frais inclus)	14,6	73,6%			
Frais & réserve de trésorerie	0,3	1,5%			
Total	19,9	100,0%	Total	19,9	100,0%

4 Personnes assumant la responsabilité du présent document

« J'atteste que le document contenant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de la société E.J. Barbier, qui a été déposé ce jour auprès de l'Autorité des marchés financiers, et qui sera diffusé le 17 février 2021 soit la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par son instruction n°2006-07, dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par E.J. Barbier et visant les actions de la Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Paris, le 16 février 2021

Louis Godron

Président-Directeur Général

Annexe 1

Comptes sociaux audités de l'Initiateur au 31 décembre 2019

(Voir ci-après)

Société E.J Barbier

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

PricewaterhouseCoopers Audit

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles
63, rue de Villiers
92908 Neuilly-sur-Seine Cedex

EXCO PARIS ACE

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris
5, avenue Franklin Roosevelt
75008 Paris

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'Assemblée Générale
Société E.J Barbier
61 rue Galilée
75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Société E.J Barbier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 30 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne :

La note 2 de l'annexe expose, en particulier, les règles et méthodes comptables suivies par votre société en matière de dépréciation des titres de participation. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes. Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, telles que décrites dans l'annexe, pour déterminer la valeur d'inventaire des titres de participation sur la base des éléments disponibles à ce jour, et nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 21 Avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris,

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Digitally signed by
Signé par : CHRISTOPHE DRIEU
Heure de signature : 01/07/2020 | 14:29:09 CEST
O: PricewaterhouseCoopers Audit, OU: 0002 672006483
C: FR
Émetteur : BE-YS SIGNATURE AND AUTHENTICATION CA NC
D2004ECD3B4D47A79B653FE9606E8C15

Christophe Drieu

EXCO PARIS ACE

DocuSigned by:
 Arnaud Dieumégard
572EFE0FA24440B...

Arnaud Dieumegard

COMPTES ANNUELS

Société : Société E.J. BARBIER

Forme juridique : Société anonyme

Siège social : 61 RUE GALILEE 75008 PARIS

Date de clôture : 31/12/2019

BILAN ACTIF

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	1 040 270	880 187	160 083	126 385
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	1 040 270	880 187	160 083	126 385
Terrains	8 832		8 832	19 514
Constructions	208 497	187 806	20 690	52 044
Installations techniques, matériel	9 186	2 143	7 043	8 880
Autres immobilisations corporelles	333 806	319 138	14 668	41 633
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	560 320	509 088	51 233	122 071
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	6 212 517		6 212 517	6 213 586
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	709 681		709 681	709 681
Prêts	2 138		2 138	1 069
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	6 924 336		6 924 336	6 924 336
Total Actif Immobilisé (II)	8 524 926	1 389 275	7 135 651	7 172 791
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	50		50	50
Clients et comptes rattachés	85 022		85 022	512 625
Autres créances	389 526		389 526	229 894
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	474 547		474 547	742 519
Valeurs mobilières de placement	67 637	52 662	14 974	14 820
(dont actions propres:)				
Disponibilités	38 611 029		38 611 029	56 094 599
TOTAL Disponibilités	38 678 665	52 662	38 626 003	56 109 419
Charges constatées d'avance	66 003		66 003	49 580
TOTAL Actif circulant (III)	39 219 266	52 662	39 166 603	56 901 568
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	47 744 192	1 441 937	46 302 254	64 074 359

BILAN PASSIF

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	108 343	108 343
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	765	765
Réserve légale	10 976	10 976
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)	863	863
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	44 692 932	12 969 103
TOTAL Réserves	44 704 772	12 980 943
Report à nouveau		149 437
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	896 527	33 902 172
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	180 094	211 173
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	45 890 500	47 352 832
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 355	1 485
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	2 355	1 485
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	200	331
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		3 889
TOTAL Dettes financières	200	4 220
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	323 615	415 496
Dettes fiscales et sociales	55 881	16 246 839
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 205	20 508
Autres dettes	15 500	32 979
TOTAL Dettes d'exploitation	409 200	16 715 822
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	409 399	16 720 042
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	46 302 254	64 074 359

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services		412 734		412 734	1 712 694
Chiffres d'affaires nets		412 734		412 734	1 712 694
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				1 468	412 719
Autres produits				1 896	3 203
Total des produits d'exploitation (I)				416 097	2 128 615
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				687 707	2 058 381
Impôts, taxes et versements assimilés				27 642	190 719
Salaires et traitements				90 925	276 203
Charges sociales				50 180	93 174
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		96 287	301 522
		Dotations aux provisions			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		870	1 034
Autres charges				72 207	76 169
Total des charges d'exploitation (II)				1 025 817	2 997 201
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				-609 720	-868 586
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations				1 147 621	1 268 235
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés				26 974	20 739
Reprises sur provisions et transferts de charges				154	
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				1 174 749	1 288 974
Dotations financières aux amortissements et provisions					2 881
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)					2 881
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				1 174 749	1 286 093
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				565 029	417 507

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	397 800	56 050 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	31 539	38 997
Total des produits exceptionnels (VII)	430 339	56 088 997
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	113	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	37 801	6 175 496
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	461	1 661
Total des charges exceptionnelles (VIII)	38 375	6 177 157
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	391 964	49 911 841
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	60 467	16 427 176
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 021 186	59 506 586
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 124 659	25 604 415
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	896 527	33 902 172

ANNEXE COMPTABLE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 dont le total est de 46.302.254 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 2.021.186 € et dégageant un bénéfice de 896.527 €.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 – ACTIVITE

Le Chiffre d'Affaires, qui n'est plus constitué que des prestations informatiques rendues aux filiales après la cession fin 2018 de biens immobiliers, s'élève à 412.734 € et est en très net repli par rapport à celui de l'exercice précédent, qui s'élevait à 1.712.694 €.

Le résultat net ressort à 896.527 € contre 33.902.172 € en 2018 qui intégrait des plus-values de cessions immobilières exceptionnelles.

2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques (à l'exception de certaines immobilisations qui avaient fait l'objet de réévaluation en vertu des dispositions légales).

Les constructions ont été décomposées en :

- Gros œuvre (structure),
- Façade, étanchéité,
- Installations Générales Techniques,
- Agencements.

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

En nombre d'année	Logements	Bureaux
Constructions :		
Gros œuvre.....	70	50
Façades, étanchéité.....	35	30
Installations générales techniques.....	20	20
Agencements.....	10	10
Matériels et Logiciels Informatiques :		
Logiciels	4	
Matériel	4	

Méthodes d'évaluation des provisions

· Provisions réglementées

Les dotations et reprises ont été pratiquées en application de la législation fiscale en vigueur.

· Provisions pour dépréciations des immobilisations financières

- Dépréciation des titres :

Les titres de participations figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, lorsque la quote-part de l'actif net de la société détenue par le groupe est inférieure à la valeur comptable des titres, à l'exception des Sociétés nouvellement créées ou rachetées.

· Provisions pour dépréciation

Clients : La provision est calculée sur chaque créance hors taxes en fonction de la situation de chaque débiteur, en respect du principe de prudence.

3 – EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Signature le 13 janvier 2020 d'un contrat d'acquisition concernant 100% du capital d'EJ Barbier

A la suite de l'entrée en négociations exclusives annoncée le 15 novembre 2019, les procédures applicables en matière sociale ayant été achevées, les actionnaires de la société ont signé le 13 janvier un contrat prévoyant l'acquisition de la totalité du capital et des droits de vote d'E.J. Barbier par 4 Décembre SAS, une société de reprise contrôlée par quatre fonds gérés par la société de gestion Argos Wityu SAS et dans laquelle certains actionnaires actuels d'E.J. Barbier et certains dirigeants du groupe EPC détiendront une participation minoritaire.

Cet accord marque une étape supplémentaire dans la réalisation de la Transaction. Celle-ci reste néanmoins soumise à un certain nombre de conditions suspensives. La réalisation de la Transaction pourrait intervenir au cours du deuxième trimestre 2020.

E.J. BARBIER

4 – NOTES SUR LE BILAN

Sauf indication particulière, les montants ci-après sont exprimés en milliers d'Euros.

3.1 - Etat de l'actif immobilisé

DESIGNATION	Immob. incorp.	Immob. corporelles	Immob. financières	TOTAL
Valeur brute début	947	633	6.924	8.504
Acquisitions, apports, créations	93	4		97
Cessions		77		77
Mises hors service/réductions.....				
Valeur brute fin.....	1.040	560	6.924	8.524

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de l'immobilisation).

Certaines immobilisations ont fait l'objet de réévaluation.

3.2 - Etat des amortissements

DESIGNATION	Immob. incorporelles	Immob. corporelles	TOTAL
+ Amort. cumulés début exercice...	821	510	1.331
+ Dotation p/dépréciation linéaire.....	59	37	96
+ Dotation p/dépréciation exception..			
- Cessions et mises hors service.....		38	38
- Reprises sur amortissements.....			
= Amort. cumulé fin exercice.....	880	509	1.389

ETAT DES AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	Immob. incorporelles	Immob. Corporelles	TOTAL
+ Amort. dérogatoires début exercice.....	27	9	36
+ Dotations de l'exercice.....		1	1
- Reprises de l'exercice	(27)	(5)	(32)
= Amortissements dérogatoires fin exercice	0	5	5

Les amortissements pour dépréciation ont été calculés en fonction de la durée de vie prévue dans le cadre des possibilités offertes par l'Administration fiscale.

L'amortissement économique retenu est l'amortissement linéaire, l'excédent de l'amortissement fiscal sur l'amortissement économique étant comptabilisé en amortissement dérogatoire.

E.J. BARBIER

3.3 – Valeurs mobilières de placement

LIBELLE	2019	2018
Titres cotés, SICAV et fonds communs de placement :		
Brut	68	68
Provision	(53)	(53)
NET	<u>15</u>	<u>15</u>

Les valeurs mobilières de placement font l'objet d'une provision égale à la différence entre la valeur d'inventaire et la valeur comptable.

3.4 – Capitaux propres

Le capital est composé de 17.906 actions.

L'écart de réévaluation représente le solde de la réserve de réévaluation dont la presque totalité a été incorporée au capital.

Les réserves réglementées correspondent à une réserve indisponible provenant d'une réduction de capital en 2001.

Les "autres réserves" sont constituées pour l'essentiel par la "réserve pour éventualité et risques divers" qui a supporté l'impôt.

3.5 – Provisions pour charges

Ce poste est constitué d'une provision pour indemnité de départ à la retraite.

4 – COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

LIBELLE	2018	2018
Résultat d'exploitation.....	(610)	(869)
Résultat financier	1 175	1 286
Résultat exceptionnel	392	49 912
Impôts sociétés	(60)	(16 427)
RESULTAT NET	<u>897</u>	<u>33.902</u>

E.J. BARBIER

5 – TABLEAU DES CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

ACTIF

Nature du produit	Poste concerné	Montant
Fournisseurs, RRR à obtenir	Autres créances	0
TVA sur factures non parvenues ...	Autres créances	44
Intérêts courus à recevoir	Disponibilités	3

PASSIF

Nature de la charge	Poste concerné	Montant
Fournisseurs, factures non parvenues .	Dettes fournisseurs et comptes rattachés ..	293
Personnel, Congés à payer	Dettes fiscales et sociales	2
Charges sociales à payer	Dettes fiscales et sociales	1
Charges fiscales à payer	Dettes fiscales et sociales	0
Charges diverses à payer	Autres dettes	0

6 – PRODUITS ET CHARGES FIGURANT AU BILAN SOUS LES POSTES "COMPTES DE REGULARISATION"

ACTIF : Charges constatées d'avance

Nature	Montant	Exercice de rattachement
Maintenance informatique	59	2020
Maintenance informatique	5	2021
Assurances	2	2019

PASSIF : Néant

7 – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Quote-part capital détenu	Capitaux propres	Résultat Exercice 2019
S.A. d'Explosifs et de Produits Chimiques 61, rue Galilée – Paris 8 ^{ème}	67,45 %	91.038 K€	(5.778) K€
ADEX SNC 61, rue Galilée – PARIS 8 ^{ème}	95 %	1.225 K€	(100) K€

E.J. BARBIER

8 – CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

EJ Barbier a bénéficié d'un CICE 2018 d'un montant de 11.936 € dont 10.755 € provenant de sa filiale ADEX, non assujettie à l'IS, ce CICE a permis de financer pour partie les investissements de l'exercice.

9 – COMPTES CONSOLIDES

La Société E.J. BARBIER est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe E.J.B.

10 – CONSEQUENCE DE LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS

La crise sanitaire mondiale liée au COVID 2019 constitue un défi très important à relever pour EJB. Même si nos activités ne sont pas en première ligne quant aux effets des mesures de confinement, cette crise aura nécessairement des impacts très significatifs tant en termes de production que de marché, notamment en Europe où le groupe est très présent.

A la date d'arrêt des comptes, l'activité du groupe est réduite de 32% sur les activités hors démolition (explosifs et additifs diesels). Les pays les plus touchés sont l'Italie, l'Espagne et la France. L'activité démolition (entièrement réalisée en France) est aujourd'hui totalement à l'arrêt conformément aux recommandations de la Fédération Nationale du Bâtiment.

Le Groupe met en place l'ensemble des mesures disponibles pour adapter sa base de coût à la baisse d'activité. A titre d'exemple aujourd'hui 91% des salariés de la démolition sont soit en congés, soit en congés maladie, soit en chômage partiel, ce qui représente un taux de présentisme de 9%

Au global, le Groupe s'attend à devoir faire face à une baisse prononcée mais limitée dans le temps de son chiffre d'affaires. Il met en oeuvre dans les filiales concernées les mesures permettant d'ajuster les dépenses et de revoir le phasage des investissements.

La nouvelle organisation mise en place chez EJB, qui a conduit à renforcer les fonctions supports et les directions opérationnelles de zone, s'avère un atout décisif dans la crise que nous traversons.

La forte culture entrepreneuriale qui anime le groupe depuis toujours, trouve également tout son sens dans les périodes de turbulences. L'entreprise est un bien commun que chaque collaborateur a à cœur de préserver avec la volonté de sortir renforcés individuellement et collectivement de cette épreuve.

EJB utilise les différents moyens financiers mis à disposition

- par les gouvernements et notamment le gouvernement français (chômage partiel, reports des échéances fiscales et sociales, prêt avec la garantie de l'Etat)
- par les établissements financiers (report des échéances des emprunts).

Le groupe a mis à jour ses prévisions de trésorerie. Elles montrent, qu'en prenant en compte ces mesures, le groupe est en mesure de faire face à ses engagements.

E.J. BARBIER

Compte tenu de ces éléments, à la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019, la direction du groupe n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Annexe 2

Comptes consolidés audités de l'Initiateur au 31 décembre 2019

(Voir ci-après)

Société E.J Barbier

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

PricewaterhouseCoopers Audit

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

EXCO PARIS ACE

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris
5, avenue Franklin Roosevelt
75008 Paris

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Aux Actionnaires
Société E.J Barbier
61 rue Galilée
75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Société E.J Barbier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 30 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 3.1.2 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose l'incidence de la première application au 1er janvier 2019 de la nouvelle norme IFRS 16 « contrats de locations »
- la note 11.2 de l'annexe aux comptes consolidés qui décrit l'incidence du Covid-19

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Estimations comptables

Le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 3.3.2 aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 3.3.2 et 6.1 donnent l'information appropriée.

Le Groupe a comptabilisé des provisions couvrant les risques environnementaux selon les modalités décrites dans les notes 3.3.11, 3.3.12 et 6.13 aux comptes consolidés. Sur la base des informations disponibles, nos travaux ont consisté à analyser les processus mis en place par la Direction pour identifier, classer et évaluer les risques environnementaux, à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues et à vérifier que les notes afférentes aux états financiers consolidés fournissent une information appropriée.

Identification et évaluation des risques et litiges

Le Groupe est impliqué dans certains litiges et procédures judiciaires dans le cadre de son activité courante dont notamment l'affaire Stips TI.

Nous avons examiné avec nos conseils juridiques et nos avocats l'assignation de EPC SA et Demokrite devant le TGI par le liquidateur de la société Stips TI pour soutien abusif. Un compromis a été trouvé avec le liquidateur et le montant du préjudice s'élèverait à 150 k€ pour EPC, nous vous confirmons qu'un accord entre les deux partis devrait être signé prochainement.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris,

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Digitally signed by
Signé par : CHRISTOPHE DRIEU
Heure de signature : 01/07/2020 | 14:29:09 CEST
O: PricewaterhouseCoopers Audit, OU: 0002 672006483
C: FR
Émetteur : BE-YS SIGNATURE AND AUTHENTICATION CA NC
D2004ECD3B4D47A79B653FE9606E8C15

Christophe Drieu

EXCO PARIS ACE

DocuSigned by:

572EFE0FA24440B...

Arnaud Dieumégard

COMPTES CONSOLIDÉS 2019 DU GROUPE EJB

SOMMAIRE

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019	3
ETAT DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2019.....	4
ETAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2019.....	5
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019	6
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2019	7

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018 publié
<i>Activités poursuivies</i>			
Produit des activités ordinaires		345 119	323 472
Autres produits		2 910	2 293
Achats consommés		(151 415)	(146 320)
Autres achats et charges externes	5.1	(78 184)	(76 618)
Variation des stocks d'encours et de produits finis	5.2	(409)	1 609
Charges de personnel	5.3	(89 302)	(83 652)
Amortissements et dépréciations des immobilisations		(18 515)	(11 737)
Dotations et reprises de provisions		1 000	3 458
Autres produits et charges d'exploitation	5.4	(3 523)	(3 697)
Part du résultat des mises en équivalence	6.4	4 966	5 299
Résultat opérationnel courant incluant la part des mises en équivalence		12 647	14 107
Autres produits et charges opérationnels	5.5	(2 015)	49 453
Résultat opérationnel avant dépréciation des écarts d'acquisition		10 632	63 560
Dépréciation des écarts d'acquisition	6.1	(8 607)	0
Résultat opérationnel		2 025	63 560
Coût de l'endettement financier net	5.7	(2 682)	(2 500)
Autres produits et charges financiers	5.7	(693)	(1 455)
Résultat avant impôt		(1 350)	59 605
Impôt sur les résultats	5.8	(3 325)	(19 354)
Résultat net de l'ensemble consolidé – activités poursuivies		(4 675)	40 251
Résultat net des activités abandonnées		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé – total		(4 675)	40 251
Résultat net – part du groupe		(2 692)	36 652
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		(1 983)	3 599
Résultat par action	3.10	(150,34)	2 046,91
Résultat dilué par action	3.10	(150,34)	2 046,91

ETAT DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2019

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018 publié
Résultat net total		(4 675)	40 251
Ecart de conversion sur sociétés intégrées globalement		305	(514)
Ecart de conversion sur sociétés mises en équivalence	6.4	183	504
Variation des instruments financiers		-	35
Impôts différés sur les éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		-	(9)
Total des autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		488	16
Pertes et gains actuariels sur sociétés intégrées	6.12	(2 337)	510
Impôt différés sur éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	6.11	488	(3)
Pertes et gains actuariels sur mise en équivalence	6.4	(14)	(104)
Impôt différés sur éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net sur mise en équivalence	6.4	2	13
Total des autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		(1 860)	416
Résultat global		(6 046)	40 683
<i>dont quote-part du Groupe</i>		(3 031)	36 922
<i>dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		(3 016)	3 761

ETAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2019

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018 publié
ACTIF			
Ecart d'acquisition	6.1	21 664	30 152
Immobilisations incorporelles	6.2	2 467	2 551
Immobilisations corporelles	6.3	90 084	89 162
Droits d'utilisation	6.3	28 922	-
Participations dans les mises en équivalence	6.4	23 337	20 797
Autres actifs financiers non courants	6.5	5 587	5 655
Actifs d'impôts différés	6.11	11 025	10 045
Autres actifs long terme		434	472
Total actifs non courants		183 520	158 834
Stocks	6.6	29 154	25 482
Clients et autres débiteurs	6.7	116 081	107 565
Créances fiscales		4 755	5 791
Autres actifs courants		5 761	3 315
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.8	50 009	66 203
Total actifs courants		205 760	208 356
Groupes d'actifs destinés à être cédés		-	-
TOTAL ACTIF		389 280	367 190
PASSIF			
Capital	6.9	108	108
Réserves		97 194	64 410
Résultat net de l'exercice – part du groupe		(2 692)	36 652
Capitaux propres part du groupe		94 610	101 170
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		48 299	52 510
Capitaux propres		142 909	153 680
Dettes financières non courantes	6.10	54 432	41 393
Dettes de location non courantes	6.10	17 740	-
Passifs d'impôts différés	6.11	1 519	1 359
Provisions pour avantages aux salariés	6.12	19 116	16 725
Autres provisions non courantes	6.13	17 121	17 058
Autres passifs long terme		453	90
Total passifs non courants		110 381	76 625
Fournisseurs et autres créditeurs	6.14	94 885	86 847
Dettes d'impôt		1 859	17 411
Dettes financières courantes	6.10	21 733	26 759
Dettes de location courantes	6.10	8 076	-
Autres provisions courantes	6.13	3 070	2 560
Autres passifs courants		6 367	3 308
Total passifs courants		135 990	136 885
Total dettes		246 371	213 510
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés		-	-
TOTAL PASSIF		389 280	367 190

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2019

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Résultat net consolidé		(4 676)	40 251
Elim. des parts des mises en équivalence	6.4	(4 953)	(5 299)
Elim. des amortissements et provisions (1)		26 395	9 222
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		(1 482)	(51 546)
Elim. autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		(256)	(33)
Elim. de l'effet d'actualisation	5.7	588	763
Dividendes reçus des co-entreprises	6.4.1	2 592	8 010
Elim. des produits de dividendes (hors-groupe)		-	-
Marge brute d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		18 208	1 368
Elim. de la charge (produit) d'impôt	5.8	3 325	19 354
Elim. du coût de l'endettement financier net	5.7	2 682	2 500
Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		24 215	23 222
Incidence de la variation du BFR	6.15	616	(3 996)
Impôts payés		(20 257)	(2 336)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		4 574	16 890
Incidence des variations de périmètre (2)		-	1 139
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	6.3	(19 444)	(15 131)
Acquisition d'actifs financiers		(96)	(495)
Variation des prêts et avances consentis		(2 905)	713
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		2 683	59 876
Dividendes reçus	6.4.2	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(19 762)	46 102
Augmentation de capital		-	-
Emission d'emprunts	6.10	25 180	12 062
Remboursement d'emprunts (1)	6.10	(20 069)	(16 681)
Intérêts financiers nets versés		(2 704)	(2 603)
Transactions entre actionnaires : acquisitions/cessions partielles		(270)	-
Dividendes payés aux actionnaires du groupe		(2 243)	(2 060)
Dividendes payés aux minoritaires		(923)	(1 059)
Autres flux liés au financement		-	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(1 029)	(10 341)
Incidences de la variation des taux de change		112	(552)
Variation de la trésorerie		(16 105)	52 099
Trésorerie d'ouverture	6.8	63 577	11 478
Trésorerie de clôture	6.8	47 472	63 577
Variation de trésorerie		(16 105)	52 099

(1) Dont 7 045 K€ en 2019 d'impacts IFRS 16

(2) En 2018, les incidences de variations de périmètre correspondent à la cession de 20% des titres AREX.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2019

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Actions propres	Réserves consolidées et résultat Part du groupe	Réserves de conv.	Total capitaux propres Part du groupe	Intérêts Minoritaires	Total capitaux propres
Total au 31 décembre 2017 publié	108	(2 478)	69 846	(1 039)	66 437	49 711	116 148
Impact IFRS 9	-	-	(235)	-	(235)	-	(235)
Impact ID sur IFRS 9	-	-	59	-	59	-	59
Impact IFRS 15	-	-	188	-	188	-	188
Impact ID sur IFRS 15	-	-	(44)	-	(44)	-	(44)
Total au 1 janvier 2018	108	(2 478)	69 814	(1 039)	66 405	49 711	116 116
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	247	23	270	162	588
Résultat net de l'exercice	-	-	36 652	-	36 652	3 599	40 251
Total des produits et charges comptabilisés	-	-	36 899	23	36 922	3 761	40 840
Dividendes versés	-	-	(2 150)	-	(2 150)	(1 057)	(3 207)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	(7)	-	(7)	95	88
Total au 31 décembre 2018	108	(2 478)	104 556	(1 016)	101 170	52 510	153 680
Impact IFRIC 23 (1)	-	-	(1 210)	-	(1 210)	-	(1 210)
Total au 1 janvier 2019	108	(2 478)	103 346	(1 016)	99 960	52 510	152 470
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(827)	488	(339)	(1 033)	(1 372)
Résultat net de l'exercice	-	-	(2 692)	-	(2 692)	(1 983)	(4 675)
Total des produits et charges comptabilisés	-	-	(3 519)	488	(3 031)	(3 016)	(6 046)
Dividendes versés	-	-	(2 246)	-	(2 246)	(950)	(3 196)
Variations de périmètre	-	-	(55)	-	(55)	(245)	(300)
Autres variations	-	-	(18)	-	(18)	-	(18)
Total au 31 décembre 2019	108	(2 478)	97 508	(528)	94 610	48 299	142 909

(1) Dans la crade d'IFRIC 23 applicable au 1^{er} janvier 2019, le groupe a procédé à la revue de ses positions fiscales incertaines et a identifié sur l'évaluation des impôts sur le résultat des passifs complémentaires à reconnaître sur la ligne dettes d'impôt pour un montant de 1,2 M€ en diminution des capitaux propres.

Annexe aux états financiers annuels consolidés 2019

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	11
2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	11
2.1. Démolition autour d'une centrale thermique	11
2.2. Implantation du groupe au Japon	11
2.3. Prolongation du Crédit Renouvelable Confirmé.....	11
2.4. Mise en place d'une nouvelle organisation	12
2.5. Modification des termes du Crédit Renouvelable Confirmé et de l'Euro PP.	12
2.6. Signature d'un important contrat en Mauritanie	12
3. PRINCIPES COMPTABLES	13
3.1. Principes généraux et normes comptables.....	13
3.2. Méthodes de consolidation	16
3.3. Règles et méthodes d'évaluation.....	19
3.4. Information sectorielle	27
4. INFORMATION SECTORIELLE	28
4.1. Informations comparatives	28
4.2. Résultats sectoriels	30
4.3. Autres éléments sectoriels inclus dans le compte de résultat, sans contrepartie de trésorerie	31
4.4. Investissements sectoriels	31
4.5. Etat de Passage de l'information sectorielle publiée au compte de résultat consolidé	32
5. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	34
5.1. Autres achats et charges externes	34
5.2. Variation des stocks d'en-cours et de produits finis au compte de résultat.....	34
5.3. Charges de personnel.....	34
5.4. Autres produits et charges d'exploitation	35
5.5. Autres produits et charges opérationnels	36
5.6. Frais de recherche et développement	36
5.7. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers.....	37
5.8. Impôt sur les résultats	37
5.9. Résultat par action	39
6. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	39
6.1. Ecart d'acquisition	39
6.2. Immobilisations incorporelles.....	42
6.3. Immobilisations corporelles.....	43
6.4. Participation dans les mises en équivalence	44
6.5. Autres actifs financiers non courants	48
6.6. Stocks et en cours.....	49
6.7. Clients et autres débiteurs	49
6.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie	Erreur ! Signet non défini.
6.9. Capital	51
6.10. . Dettes financières	52
6.11. Impôts différés au bilan.....	54
6.12. Provisions pour avantages aux salariés	55
6.13. Autres provisions.....	57
6.14. Fournisseurs et autres créditeurs	57
6.15. La variation du Besoin en Fonds de Roulement	58
6.16. Incidence des variations de périmètre	58
6.17. Actifs destinés à être cédés	58
6.18. Engagements financiers.....	59
7. INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES.....	59
7.1. Contrôle.....	59
7.2. Relation avec les filiales.....	59
7.3. Rémunération du personnel dirigeant-clé	59
7.4. Transactions avec des parties liées	59
7.5. Expertise judiciaire	60
8. ABANDONS D'ACTIVITES.....	60
9. SOCIÉTÉS DU GROUPE	61

10.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	63
11.	ÉVÉNEMENTS POST CLOTURE	63

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La société mère, E. J. BARBIER, est une société anonyme française dont le siège social est situé au 61, rue Galilée, 75008 Paris.

Les comptes consolidés du Groupe EJB ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 avril 2020 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 2 juillet 2020.

Les principes comptables utilisés pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe EJB sont énoncés ci-après. Ils ont été uniformément appliqués pour toutes les années précédentes.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1. Démolition autour d'une centrale thermique

Le groupe EJB, à travers ses filiales ATD et OCCAMAT, réalise actuellement le démantèlement des installations périphériques d'une importante centrale thermique située en région parisienne.

Cette opération attribuée par un des acteurs majeurs de l'énergie, consiste à désamianter et démanteler les installations d'alimentation en charbon et les process industriels de traitement des suies et des fumées (hors cheminées) de cette centrale thermique désaffectée depuis plusieurs années.

Les travaux qui ont démarré récemment s'élèvent à près de 8 millions d'Euros et doivent durer 2 ans, mobilisant une équipe de 5 ingénieurs à temps plein et plus de 50 opérateurs.

Le démantèlement va générer 12 000 tonnes de ferraille qui seront revalorisées à proximité du chantier. Une exigence particulière est demandée sur le suivi et la traçabilité des déchets afin de permettre leur recyclage dans des conditions optimales.

2.2. Implantation du groupe au Japon

Le groupe au travers de sa filiale EPC a finalisé la souscription au capital d'EPC Japan, nouvelle joint-venture dans laquelle le groupe est majoritaire.

Le Groupe EJB s'implante dans ce pays en s'associant avec la société YSK, acteur important sur le marché des explosifs au Japon. YSK, société appartenant à la famille YURA, fabrique et commercialise des explosifs au Japon depuis plus de cent ans. Elle est basée à proximité d'OSAKA.

Le Groupe apporte à EPC Japan son expérience dans la fabrication sur site en particulier dans le domaine des tunnels. YSK fera bénéficier EPC Japan de son positionnement sur le marché notamment auprès des grandes sociétés de travaux publics.

Le marché japonais offre un potentiel important tant dans les tunnels ferroviaires et routiers que plus généralement dans la construction d'infrastructures.

Le Groupe investit depuis plusieurs années différentes opportunités d'implantation en Asie. Après le partenariat technologique noué au Vietnam en 2016, la création d'EPC Japan constitue une nouvelle étape dans la mise en œuvre de cette stratégie.

2.3. Prolongation du Crédit Renouvelable Confirmé

Le 22 juillet 2019, BNPP, Société Générale et LCL ont accepté de prolonger jusqu'au 29 mars 2024 le Crédit Renouvelable Confirmé d'un montant maximal de 25 M€, crédit qui faisait partie du nouveau financement groupe mise en place en mars 2017.

Cette prolongation traduit la confiance renouvelée des banques dans la stratégie du groupe.

2.4. Mise en place d'une nouvelle organisation

Afin de mieux répondre aux importants défis de développement auxquels le groupe doit faire face, Le groupe a mis en place au troisième trimestre une nouvelle organisation qui se traduit notamment par un nouveau découpage géographique.

- La zone Europe Méditerranée Amérique est désormais découpée en 4 sous zones :
 - o Démolition, Désamiantage, Traitement des déchets
 - o Europe Méditerranée qui inclut désormais tous les pays d'Europe du Sud et le Maroc
 - o Europe du Nord qui inclut les îles britanniques et la Scandinavie
 - o Amériques (Nouvelle sous-zone) qui regroupe Canada Etats Unis et l'Amérique du Sud
- La Zone Afrique Asie Pacifique est désormais découpée en 2 sous-zones
 - o Afrique qui inclut tous les pays d'Afrique Subsaharienne
 - o Asie Pacifique (Nouvelle sous-zone) qui regroupe les activités au Moyen Orient et les nouveaux développements en Asie-Océanie (Japon, Vietnam, Nouvelle Calédonie)

Les deux nouvelles zones ont été confiées à des managers particulièrement expérimentés chez EPC, qui auront à cœur de développer ces secteurs à fort potentiel.

Ceci s'est accompagné d'un renforcement des fonctions centrales (nouvelle direction industrielle, nouvelle direction du contrôle de gestion, nouveau service formation) qui auront pour mission d'accompagner au mieux les filiales dans leur développement.

2.5. Modification des termes du Crédit Renouvelable Confirmé et de l'Euro PP.

Les prêteurs au titre du Crédit Renouvelable Confirmés et de l'Euro PP ont pris acte, au moyen d'une lettre avenant de la prise de contrôle envisagée du groupe par la société Argos Wityu SAS, ils ont également acté certaines modifications dans le calcul du Ratio Endettement Net / EBITDA à compter du 31 décembre 2019, à savoir :

- Endettement net et EBITDA sont désormais calculées en incluant la quote-part d'EBITDA et d'endettement net des sociétés mises en équivalence.
- Endettement net et EBITDA prennent en compte les dettes et les amortissements complémentaires calculés en application de la norme IFRS 16
- Ce ratio Financier est porté de 3 à 3,2 dans le crédit renouvelable afin d'aligner ses conditions avec les conditions de l'Euro PP.

2.6. Signature d'un important contrat en Mauritanie

EPC France a signé un contrat avec un grand groupe du BTP pour l'exploitation de carrières en forage minage afin d'alimenter le chantier de construction d'un très important brise lame protégeant une plateforme gazière au large de côtes mauritaniennes.

Ce contrat d'un montant supérieur à 5 millions d'Euros met en œuvre l'expertise technique d'EPC France et de Marodyn filiales du groupe EPC. Les explosifs sont fournis par EPC Maroc. Le chantier qui a démarré dès le mois de janvier 2020 devrait durer environ 18 mois.

L'obtention de cette certification est un gage fort de pérennité pour les clients et partie prenante qui font confiance au groupe EJB.

3. PRINCIPES COMPTABLES

3.1. Principes généraux et normes comptables

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

3.1.1. Conformité aux normes comptables

En application du règlement n°1126/2008 du Conseil européen adopté le 3 novembre 2008, le Groupe EJB a établi ses comptes consolidés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne à la date de préparation des états financiers.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), et leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm

3.1.2. Les normes suivantes sont applicables à compter du 1er janvier 2019 sur l'information financière présentée :

- IFRS 16 « Contrats de locations » :

Depuis le 1er janvier 2019, le Groupe applique la nouvelle norme sur les Contrats de location (IFRS16) qui remplace la norme IAS 17 ainsi que les interprétations associées IFRIC 4 (relatif aux accords contenant un contrat de location), et SIC15/SIC27 (interprétations traitant d'une part des locations simples et d'autre part des contrats de location en substance).

L'application de cette nouvelle norme, conduit à reconnaître au bilan tous les engagements de location au sens de la nouvelle norme, sans distinction entre les contrats de location opérationnelle et les contrats de location financement.

En pratique, au bilan, cette nouvelle norme implique la reconnaissance :

- d'un nouvel actif appelé Droit d'Utilisation qui représente le droit d'utiliser l'actif loué pendant la durée du contrat de location
- d'une dette dénommée Dette IFRS16 représentant l'engagement de paiement des loyers

Et au compte de résultat consolidé, en contrepartie de l'annulation de la charge de loyer, les impacts suivants sont constatés :

- amortissement du droit d'utilisation
- intérêts financiers sur la dette IFRS16

Principes et méthodes comptables retenus

Le Groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 16 selon la méthode rétrospective simplifiée au 1er janvier 2019, conduisant à comptabiliser les impacts dans le bilan d'ouverture au 1er janvier 2019 qui prévoit la comptabilisation d'un passif à la date de transition égal aux seuls loyers résiduels actualisés, en contrepartie d'un droit d'utilisation ajusté du montant des loyers payés d'avance ou enregistrés en charges à payer.

En application des dispositions d'IFRS 16 pour la transition, le Groupe n'a pas réapprécié les contrats identifiés comme contenant ou ne contenant pas de contrats de location au regard de l'ancienne norme IAS 17/IFRIC 4.

Comme prévu par la norme, le Groupe :

- a exclu les contrats d'une durée résiduelle inférieure ou égale à douze mois,
- a exclu les contrats portant sur des actifs de faible valeur (seuil retenu par le Groupe est de 5000 \$ ou 5 000 €),
- a décidé de reprendre à l'identique les contrats qualifiés de location financement selon la norme IAS 17 et de ne pas capitaliser les coûts directement liés à la conclusion.

Les loyers des contrats exclus du périmètre de la norme IFRS16 ainsi que les paiements variables demeurent comptabilisés directement en charges opérationnelles.

Parmi les points structurants de cette nouvelle norme, le Groupe accorde une attention particulière aux durées de location, aux options existantes au sein des accords contractuels et aux taux d'actualisation à retenir. S'agissant des durées de location, le Groupe analyse chaque contrat individuellement et, en l'absence d'option de renouvellement ou d'option de résiliation anticipée prévues au contrat et ayant un caractère raisonnablement certain, retient la durée exécutoire de ceux-ci.

Concernant le taux d'actualisation, le taux retenu est le taux implicite quand il existe ; en l'absence de taux implicite, comme recommandé par la norme, le Groupe a développé une méthodologie de calcul d'un taux d'intérêt marginal qui s'appliquerait au financement des actifs loués. Il s'agit d'un taux d'actualisation calculé par pays et maturité, s'appuyant sur les paramètres suivants : taux de référence de la devise concernée et spread de crédit.

Le Groupe a reconnu des impôts différés sur la position nette des différences temporelles liées aux actifs et passifs issus de l'application de la norme IFRS 16.

Les impacts de la nouvelle norme sur les contrats de location se présentent comme suit sur les principaux agrégats des états financiers consolidés au 31 décembre 2019 :

Etat de la situation financière consolidée

<i>En milliers d'euros</i>	31 Décembre 2019 hors IFRS 16, hors IFRIC 23	Impacts IFRS 16	IFRIC 23	31 Décembre 2019 IFRS 16, IFRIC 23
Actif non circulant	163 191	20 328	-	183 520
<i>dont droit d'utilisation</i>	-	20 294	-	20 294
<i>dont droits d'utilisation (ancien référentiel)</i>	8 628	-	-	8 628
<i>dont IDA</i>	-	34	-	34
Actif circulant	206 263	(503)	-	205 760
<i>dont autres actifs circulant</i>	6 266	(503)	-	5 763
Total Actif	369 455	19 825		389 280
Capitaux Propres Groupe	95 361	(51)	(700)	94 610
<i>dont résultat</i>	(3 152)	(51)	511	(2 693)
Capitaux Propres Minoritaires	48 350	(51)	-	48 299
<i>dont résultat</i>	48 350	(51)	-	48 299
Total Passif Non Courant	96 361	14 021	-	110 381
<i>dont dettes droits éligibles</i>	-	14 009	-	14 009
<i>dont dettes droits éligibles (ancien référentiel)</i>	3 731	-	-	3 731
<i>dont IDP</i>	-	12	-	12
Total Passif Courant	129 385	5 905	700	135 990
<i>dont dettes droits éligibles</i>	-	5 905	-	5 905
<i>dont dettes droits éligibles (ancien référentiel)</i>	2 170	-	-	2 170
<i>dont dettes d'impôt</i>	-	-	700	-
Total Passif	369 455	19 825	-	389 280

Compte de résultat consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	31 Décembre 2019 hors IFRS 16, hors IFRIC 23	Impacts IFRS 16	IFRIC 23	31 Décembre 2019 IFRS 16, IFRIC 23
Chiffre d'affaires	345 119	-	-	345 119
Résultat opérationnel	1 767	258	-	2 025
<i>dont amortissements</i>	(20 458)	(6 665)	-	(27 123)
<i>dont autres charges</i>	(85 104)	6 921	-	(78 183)
Impôt	(3 858)	22	511	(3 325)
Résultat Net	(5 083)	(103)	511	(4 675)

Les impacts d'ouverture de la nouvelle norme et les flux associés sont détaillés dans les notes :

- 6.3 Immobilisations Corporelles
- 6.10 Dettes Financières.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	31 Décembre 2019 hors IFRS 16, IFRIC 23	Impact IFRS 16	Impact IFRIC 23	31 Décembre 2019 IFRS 16, IFRIC 23
Résultat net consolidé	(5 086)	(101)	511	(4 676)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(2 471)	7 045	-	4 574
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(19 762)	-	-	(19 762)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	6 016	(7 045)	-	(1 029)
Variation de la trésorerie	(16 105)	-	-	(16 105)
Trésorerie d'ouverture	63 577	-	-	63 577
Trésorerie de clôture	47 472	-	-	47 472

- IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » :
Sur les 1 210 K€ comptabilisés dans les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2019, 511 K€ se sont matérialisés en 2019, la provision correspondante comptabilisée initialement en capitaux propres a été reprise et la charge réelle constatée.
- Amendement IAS 28 « Evaluation et dépréciation des investissements à long terme » dans une entreprise associée ou en coentreprise. Cet amendement n'a pas d'impact sur l'information financière publiée.
- Amendement IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation du régime ». Cet amendement n'a pas d'impact.

3.1.3. Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiées mais ne sont pas applicables au 31 décembre 2018 et n'ont pas été adoptées par anticipation :

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ne sont pas applicables au 1er janvier 2019 et n'ont pas été adoptés par anticipation.

- Amendement à IFRS 3 « Regroupement d'entreprise » sur la définition d'une entreprise dont la date d'application est prévue au 1^{er} janvier 2020.
- Amendement à IAS 1 et IAS 8 : modification de la définition du terme « significatif » dont la date d'application est prévue au 1^{er} janvier 2020.

3.2. Méthodes de consolidation

3.2.1. Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent ceux de la Société EJB ainsi que ceux de ses filiales, sociétés associées et co-entreprises. Cet ensemble forme le Groupe.

Filiales

Les filiales sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle, c'est-à-dire lorsque le groupe détient le pouvoir sur ces entités, qu'il a une exposition ou des droits sur leurs rendements variables et lorsqu'il a la capacité d'agir sur leurs rendements. Les états financiers des filiales sont

consolidés en suivant la méthode de l'intégration globale, et les intérêts minoritaires sont déterminés sur la base du pourcentage d'intérêt.

L'ensemble des soldes et transactions intragroupes, y compris les profits, pertes et dividendes, est éliminé en consolidation.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, c'est-à-dire le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. L'influence notable est présumée lors de la détention, directe ou indirecte par le biais de filiales, de 20% à 50% des droits de vote. Les états financiers des entreprises associées sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Les participations dans des entreprises associées sont présentées sur une ligne distincte du bilan. Les quotes-parts de résultat des entreprises mises en équivalence, et le résultat de sortie de ces participations, sont présentés séparément dans le compte de résultat. Les quotes-parts de mouvements des capitaux propres des entreprises associées sont constatées directement en capitaux propres.

Co-entreprises

Les états financiers des co-entreprises, c'est-à-dire les entités dont le contrôle de l'activité économique est partagé entre deux parties ou plus, sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, conformément à l'application IFRS 11.

3.2.2. Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre entreprises intégrées sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux entreprises intégrées globalement,
- à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement (utilisé uniquement dans l'information sectorielle qui utilise l'intégration proportionnelle),
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

3.2.3. Conversion en monnaies étrangères

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La monnaie de fonctionnement des sociétés étrangères correspond à la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ».

Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées.

Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties en euro au cours de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en

monnaie étrangère sont convertis en euro au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres produits et charges financiers au compte de résultat.

3.2.4. Activités abandonnées ou en cours de cession et actifs non courants détenus en vue de la vente

Les éléments du compte de résultat relatifs aux activités abandonnées sont présentés sur une ligne isolée pour toutes les périodes présentées. Une activité abandonnée est une composante d'une entité ayant des flux de trésoreries identifiables et qui représente une ligne d'activité ou une zone géographique distincte.

Les groupes d'actifs et passifs dont la cession a été décidée au cours de la période sont présentés sur une ligne séparée du bilan, dès lors que la cession doit intervenir dans les 12 mois. Ils sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession.

3.2.5. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les sociétés entrent dans le périmètre de consolidation à la date à laquelle leur contrôle est transféré au Groupe, et en sortent à la date à laquelle le Groupe cesse d'exercer un contrôle sur elles.

Les acquisitions de filiales sont constatées selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs et passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par IFRS3 Révisée – Regroupement d'entreprises.

Les coûts de restructuration et les autres coûts de l'entreprise acquise consécutifs au regroupement et qui répondent à la date de l'acquisition aux critères de constitution de provisions fixés par la norme IAS 37 sont inclus dans les passifs acquis ; les coûts engagés ultérieurement à la date d'acquisition sont comptabilisés dans le compte de résultat opérationnel de la période au cours de laquelle ils sont encourus ou lorsqu'ils répondent aux critères de la norme IAS 37.

L'excédent du coût d'acquisition sur les intérêts du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs enregistrés constitue l'écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition relatifs aux filiales ou co-entreprises sont enregistrés sur une ligne séparée du bilan (note 6.1). Les écarts d'acquisition relatifs aux entreprises associées sont compris dans la valeur comptable de la participation et sont pris en considération dans le test de dépréciation relatif à cet actif.

A l'inverse, si la quote-part des actifs et passifs en juste valeur dépasse le coût d'acquisition, cet excédent est immédiatement enregistré en profit.

L'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise peut être ajustée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition ; au-delà de ce délai, le montant de l'écart d'acquisition ne peut être modifié que dans des cas très spécifiques (ajustement du prix, corrections d'erreur).

Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'amortissements récurrents, mais des pertes de valeur sont constatées si cela s'avère nécessaire sur la base des résultats des tests de perte de valeur.

Pour la réalisation des tests de perte de valeur, les écarts d'acquisition sont affectés à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ils se rattachent en fonction de l'organisation mise en place par le Groupe.

Les UGT auxquelles un écart d'acquisition est affecté font l'objet de test de perte de valeur au moins une fois par an, ou plus fréquemment s'il existe un indice de perte de valeur.

Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable de ses actifs, la perte de valeur est affectée en priorité à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs non courants de l'UGT (immobilisations corporelles et incorporelles) au prorata de leur valeur comptable.

Une perte de valeur sur un écart d'acquisition a un caractère irréversible et ne peut donc pas être reprise.

3.3. Règles et méthodes d'évaluation

3.3.1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites
- l'évaluation des impôts différés
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur
- l'évaluation des coûts de démantèlement, décontamination et de remise en état des sites

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

3.3.2. Perte de valeur des actifs

Des tests de perte de valeur sont effectués systématiquement au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, ou plus souvent s'il existe un indice de perte de valeur.

Des tests sont effectués dès qu'il existe un indice de perte de valeur pour les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie.

Les indices de perte de valeur suivis par le Groupe sont de deux types :

- Externes : matières premières, taux d'intérêts, modification substantielle du contexte réglementaire.
- Internes : incident majeur d'exploitation, baisse d'activité durable, modifications substantielles des conditions et autorisation d'exploitation.

Lorsque le montant recouvrable d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est inférieur à la valeur nette comptable des actifs rattachés à l'UGT, une perte de valeur est constatée.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre, la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie générés par l'UGT, augmentée, le cas échéant, de sa valeur de sortie à la fin de sa durée d'utilité prévue, et la juste valeur diminuée du coût de cession.

Une UGT est définie comme étant le plus petit ensemble d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe. Elle inclut les écarts d'acquisition qui lui sont attribuables.

Au 31 décembre 2019 le groupe compte 3 UGT nommées comme suit :

- Zone Europe - Amérique (France / Royaume-Uni / Scandinavie / EPC Innovation / Benelux / Etats-Unis / Canada / Italie / Espagne / Portugal / Maroc).
- Zone Démolition (France),
- Zone Afrique Moyen-Orient Asie (Guinée Conakry / Sénégal / Cameroun / Gabon / Côte d'Ivoire)

Les goodwill sont testés au niveau des UGT.

3.3.3. Reconnaissance du produit des activités ordinaires

Le produit des activités ordinaires est constitué par les ventes et les prestations de services à des tiers, déduction faite des remises et rabais commerciaux, des taxes sur les ventes et autres contreparties variables, et après élimination des ventes intragroupes.

Ventes de biens

Les ventes de biens sont enregistrées lorsque le contrôle est transféré à l'acheteur, ce qui coïncide généralement avec le transfert de propriété.

Prestations de services

Les produits provenant des prestations de services sont enregistrés sur la période durant laquelle les obligations de performances sont remplies.

Contrats de construction

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, et qu'il est probable que le contrat sera rentable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés en fonction de l'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture (méthode du pourcentage d'avancement). Le degré d'avancement des travaux est déterminé suivant les méthodes suivantes, en fonction de la nature du contrat :

- (1) le rapport existant entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat ;
- (2) l'examen des travaux exécutés ;
- (3) l'achèvement, en termes physiques, d'une partie des travaux du contrat.

Lorsque le résultat d'un contrat de construction ne peut être estimé de façon fiable :

- Les produits ne sont comptabilisés que dans la limite des coûts encourus qui seront probablement recouvrables,
- Les coûts du contrat sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Dans le cas où les prévisions de fin d'affaire sur les contrats de construction font ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée immédiatement en résultat.

3.3.4. Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent les éléments suivants :

- Production immobilisée
- Subvention d'exploitation
- Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat de l'exercice
- Produits de cession d'immobilisations et de titres consolidés
- Autres produits, dont résultat bénéficiaire sur opérations faites en commun

Les autres charges d'exploitation comprennent les éléments suivants :

- Valeur nette comptable des immobilisations et titres consolidés cédés
- Impôts et taxes
- Autres charges, dont pertes sur opérations faites en commun

3.3.5. Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers comprennent les éléments suivants :

- Les charges et produits d'intérêt relatifs à l'endettement net consolidé, lequel se compose des emprunts bancaires, des emprunts obligataires privés, des dettes liées aux contrats de location financement et de la trésorerie et équivalents de trésorerie.
- Les autres charges versées aux établissements financiers au titre des opérations de financement
- La composante financière du coût des régimes de retraite (charge d'intérêt et rendement attendu des actifs du régime)
- La désactualisation des provisions pour décontamination, démantèlement et dépollution
- Les dépréciations durables et les résultats de cession des titres disponibles à la vente
- Les dividendes reçus des participations non consolidées (les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire de percevoir le paiement est établi).
- Les profits et pertes de change résultant des opérations de financement, y compris le cas échéant les effets de la comptabilité de couverture.

3.3.6. Autres produits et charges opérationnels

Pour assurer une meilleure lisibilité de la performance de l'entreprise, Le groupe présente un agrégat intermédiaire "résultat opérationnel courant" au sein du résultat opérationnel, excluant les éléments qui ont peu de valeur prédictive du fait de leur nature, de leur fréquence et/ou de leur importance relative. Ces éléments, enregistrés en "autres produits opérationnels" et "autres charges opérationnelles", comprennent notamment :

- Les charges des plans de restructurations ou de désengagement d'activités approuvés par la direction du groupe
- L'impact des variations de périmètre
- Le résultat positif ou négatif des litiges sortant de l'exploitation normale du groupe

3.3.7. Impôts sur les résultats

La CVAE est une cotisation assise sur la valeur ajoutée produite par les entités françaises. Le Groupe considère que la valeur ajoutée, base de calcul de la CVAE, est un agrégat intermédiaire du résultat net et comptabilise donc la CVAE comme un impôt sur le résultat.

3.3.8. Contrats de location

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le groupe prévoit la comptabilisation de tous les contrats de location au bilan des preneurs, avec constatation d'un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement des loyers).

Le groupe procède à la valorisation des contrats de location dont la durée est supérieure à 12 mois, et dont la valeur des contrats ne peut être considérée comme de faible valeur.

La durée de location correspond à la période non résiliable de chaque contrat, à laquelle il convient de rajouter toute option de renouvellement, que le groupe est raisonnablement certain d'exercer.

Les taux d'actualisation

Le groupe a retenu le taux implicite lorsque celui-ci existe ; en l'absence de taux implicite, le groupe a développé une méthodologie de calcul d'un taux marginal qui s'appliquerait aux actifs loués en fonction de la maturité du contrat, de sa localisation géographique et du risque pays.

3.3.9. Immobilisations incorporelles

Frais de développement

Les dépenses relatives à un projet de développement sont capitalisées s'ils répondent aux six critères suivants :

- Fiabilité technique,
- Intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou de le vendre,
- Capacité à utiliser ou à vendre l'actif,
- Probabilité d'avantages économiques futurs (existence d'un marché ou utilisation en interne),
- Disponibilité de ressources financières nécessaires à l'achèvement,
- Fiabilité de la mesure des dépenses attribuables à l'immobilisation.

Les frais de développement capitalisés sont ensuite amortis sur la durée probable de vie de l'immobilisation incorporelle à partir de sa mise en service.

Autres immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée :

- S'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise
- Si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti, en utilisant la méthode linéaire sur une durée d'utilité comprise entre 12 mois et 5 ans.

3.3.10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode le plus représentatif de la dépréciation économique des biens, suivant la méthode des composants, et sur la durée d'utilité estimée des biens.

Les durées d'amortissement retenues par le Groupe sont les suivantes :

Constructions en dur, merlons	Linéaire 30 ans
Constructions légères, clôtures	Linéaire 15 ans
Matériels et installations de fabrication	Linéaire 12 ans
Installations réseaux (eau, vapeur, électricité, surveillance...)	Linéaire 12 ans
Réservoirs et citernes fixes	Linéaire 12 ans
Foreuse, Pelles, Chargeuse	Dégressif 7 ans, coef 2.1, sur 80% de la valeur brute
Châssis Unité Mobile de Fabrication	Dégressif 10 ans coef 3
Body Unité Mobile de Fabrication	Linéaire 10 ans

3.3.11. Provisions pour démantèlement décontamination

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites de production du Groupe, les coûts correspondant sont estimés et activés. La provision est comptabilisée initialement à la mise en service de l'immobilisation en contrepartie du coût de revient amortissable de l'immobilisation.

Les coûts de démantèlement et de décontamination constituent une obligation immédiate, qui se traduit dans les comptes consolidés par une augmentation de valeur des actifs et enregistrement d'une provision correspondante.

Les provisions environnementales sont calculées selon un modèle qui évalue les coûts de démantèlement, de décontamination et de dépollution des sols. La provision est calculée site par site et est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux concernés, en fonction de l'étude historique des activités réalisées sur le site. Ces éléments sont systématiquement affinés et

mis à jour à travers des campagnes de prélèvement réalisées par un organisme extérieur. Le montant est évalué sur la base des retours d'expérience réalisés sur des sites du groupe. Les opérations effectuées chaque année permettent de mettre à jour les bases de calcul. Ces coûts font l'objet d'une actualisation calculée en fonction de la durée de vie estimée des lignes de production et des sites industriels.

3.3.12. Provisions pour dépollution

Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan).

Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges lors de leur réalisation.

Les coûts de dépollution constituent une obligation progressive qui se traduit dans les comptes consolidés par une provision.

3.3.13. Immeubles de placement

Selon IAS 40, un immeuble de placement est un bien immobilier, détenu par le propriétaire (ou par le preneur dans un contrat de location, au titre d'un droit d'utilisation constaté selon IFRS 16) :

- pour en retirer des loyers ;
- pour en valoriser le capital ; ou
- pour les deux.

Ne constitue donc pas un immeuble de placement, un bien immobilier :

- utilisé dans la production ou la fourniture de biens et services ou à des fins administratives ; ou
- ayant pour objectif d'être vendu dans le cadre de l'activité ordinaire.

Deux modèles de valorisation de ces actifs sont autorisés pour évaluer les immeubles de placement, après leur comptabilisation initiale : le modèle du coût amorti et le modèle de la juste valeur.

Le Groupe a retenu la méthode du coût amorti. Ces actifs sont évalués conformément aux dispositions de la norme IAS 16, à leur coût diminué du cumul des amortissements évalués et comptabilisés selon la norme IAS 16 et du cumul des pertes de valeur évaluées et comptabilisées selon la norme IAS 36.

3.3.14. Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers correspondent aux titres de participations non consolidées et aux créances rattachées à ces participations.

Les titres de participations non consolidées représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées en raison de leur caractère peu significatif.

Une perte de valeur est constatée en résultat financier en cas de baisse durable de leur valeur, déterminée sur la base des critères financiers appropriés à la situation de chaque société, tels que la quote part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Les créances rattachées à des participations sont dépréciées lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur au bilan.

3.3.15. Instruments financiers dérivés

Afin d'atténuer le risque de volatilité des devises étrangères et de réduire son exposition aux risques de fluctuation des taux d'intérêts, le Groupe peut avoir recours à des instruments financiers. Le Groupe applique les principes comptables spécifiques de la comptabilité de couverture dans la mesure où il est démontré que les relations de couverture entre les instruments dérivés et le risque couvert remplissent les conditions requises pour en permettre l'utilisation.

L'efficacité de la couverture sur le plan comptable est vérifiée par le rapport des variations de valeur du dérivé et du sous-jacent couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80 et 125%.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont comptabilisées selon les principes suivants :

- pour les instruments de couverture documentés en couverture de flux futurs, les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres pour la partie efficace. La partie inefficace est enregistrée en résultat
- pour les instruments de couverture documentés en couverture de juste valeur et les instruments non documentés, les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat.

La valeur de marché des instruments financiers est généralement déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeur nationale ou un marché de gré à gré. Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur se fonde sur des estimations réalisées à l'aide de techniques d'actualisation ou autres.

3.3.16. Stocks

Les stocks sont enregistrés au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé selon la méthode FIFO (premier entré premier sorti), ou au coût moyen unitaire pondéré.

Le coût des produits en cours de production et des produits finis détenus en stocks inclut les matières premières, la main d'œuvre directe et une portion adéquate des charges de production variables et fixes, celles-ci étant affectées sur la base des capacités opérationnelles normales.

3.3.17. Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur.

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Pour les contrats d'affacturage ne répondant pas aux critères de décomptabilisation de la norme IAS 39, le retraitement de l'affacturage est opéré. Le poste « Clients » est corrigé des créances cédées et le poste « Dettes financières court terme » enregistre la dette contractée auprès de l'établissement financier.

3.3.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités bancaires et les valeurs mobilières de placement.

Les équivalents de trésorerie se composent des placements sans risque dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois. Ils sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat financier de la période.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés nets des concours bancaires courants.

3.3.19. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif.

3.3.20. Coûts d'emprunts

L'amortissement des frais d'émission sur la durée de vie des emprunts existants est réalisé de manière linéaire, l'écart par rapport à une méthode actuarielle étant peu significatif.

3.3.21. Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, ainsi que sur les déficits reportables, dans la mesure où il est probable que le Groupe dispose de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces déficits pourront être imputés.

Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

3.3.22. Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont comptabilisés à leur juste valeur, qui, dans la plupart des cas, correspond à leur valeur nominale.

3.3.23. Avantages au personnel

Le Groupe propose à ses salariés différents régimes de retraite, des indemnités de fin de contrat et d'autres avantages, qui dépendent des législations locales et des pratiques adoptées par chacune des filiales.

Les indemnités de fin de contrat correspondent généralement à des montants calculés sur la base de l'ancienneté du salarié et de son salaire annualisé à l'âge du départ à la retraite ou à la fin du contrat.

3.3.24. Obligations en matière de retraites

Régimes à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en charges le paiement des cotisations lorsqu'elles sont encourues. Le complément de retraite par capitalisation à cotisation définies (Article 83) mis en place chez EJB en 2006 se poursuit sur l'exercice.

Régimes à prestations définies

Les estimations des obligations du Groupe au titre des régimes de retraite à prestations définies et des indemnités de départ en retraite sont calculées annuellement, conformément à la norme IAS19R « Avantages du personnel », par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chaque pays où sont situés les engagements. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés.

Lorsque les engagements relatifs aux avantages au personnel sont financés par des fonds externes, ceux-ci sont pris en compte à leur juste valeur à la date de clôture de l'exercice.

Les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations, ainsi que l'écart entre le rendement attendu à long terme des investissements des fonds de pension et le rendement réellement obtenu sont traités comme des gains et pertes actuariels, et enregistrés en capitaux propres sur l'exercice.

Au compte de résultat sont reportés le coût des services rendus qui constate l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. Le rendement long terme attendu des investissements des fonds de pensions est porté en déduction de ces charges. L'effet des modifications de plans sur les obligations des sociétés du Groupe est généralement reconnu au compte de résultat.

3.3.25. Paiements en actions

Néant

3.3.26. Provisions

Conformément à IAS 37, les provisions sont constatées lorsque :

- Il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation ; et
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

3.3.27. Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que le Groupe remplira les conditions attachées à la subvention, et que la subvention sera reçue.

Les subventions attachées à des actifs (subventions d'investissement) sont présentées en produit différé au passif, puis rapportées au compte de résultat, sur une base systématique, pendant la durée de vie utile de l'actif, en « Autres produits ».

Les subventions liées au résultat sont présentées en tant que crédit au compte de résultat dans la rubrique « autres produits », sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts qu'elles sont destinées à compenser.

3.3.28. Distribution de dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires du Groupe sont enregistrées en dettes au cours de la période durant laquelle elles ont été autorisées par les actionnaires.

3.3.29. Exposition aux risques financiers

Risque de change

Afin d'atténuer le risque de change, le Groupe a parfois recours à des contrats à terme. La comptabilisation de ces instruments est décrite en note 3.3.15.

Risque de Crédit

En matière de risque client, le portefeuille est suffisamment large pour considérer que ce risque ne constitue pas un enjeu significatif. Le recours à des bases de données externes d'analyse du risque est pratiqué régulièrement.

Risque de liquidité

La Direction Financière du Groupe s'assure auprès des diverses filiales de la mise en place des ressources financières suffisantes pour faire face au risque de liquidité.

Depuis 2014, il a été mis en place une centralisation de trésorerie pour les filiales françaises. Des contrats d'affacturage ont également été signés en France, au Royaume-Uni, en Italie et en Espagne pour participer à une meilleure gestion de ce risque.

Risque de taux d'intérêt

Dans un contexte de taux d'intérêt faible, le groupe a décidé de convertir ses emprunts ayant les échéances les plus longues de taux variable à taux fixe en utilisant des swaps de taux. Les emprunts bancaires en place dans le groupe restent néanmoins majoritairement à taux variable.

3.3.30. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe sont régulièrement suivis par les filiales et la Direction Financière du Groupe. Ce processus prévoit la transmission des informations relatives aux engagements donnés suivants :

- Effets escomptés non échus
- Avals et cautions
- Garantie d'actif et de passif
- Hypothèques & nantissements
- Autres engagements

3.4. Information sectorielle

Le groupe a décidé de maintenir dans l'information des segments opérationnels la consolidation des sociétés Arabian Explosives, Kemek, Kemek US, Modern Chemical Services, Nitrokemine Guinée, EPC-B SCRL et Société de Minage en Guinée selon la méthode de l'intégration proportionnelle en conformité avec l'information produite dans son reporting interne.

4. INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8 – *secteurs opérationnels*, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion internes utilisées pour l'analyse de la performance des activités.

Les informations relatives aux secteurs opérationnels présentés suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés.

La variation à périmètre et taux de change constant est calculée en convertissant les chiffres 2018 aux taux de change moyens mensuels 2019 et en ajoutant (ou retranchant) aux chiffres 2018 les entrées (ou sorties) de périmètre.

AREX est pris en compte dans l'information sectorielle à 20% conformément au pourcentage actuel de détention.

Les zones sont présentées de la manière suivante :

- Zone 1 – Europe – Amérique
- Zone 2 – Afrique – Moyen-Orient – Asie

Elles comprennent les activités explosifs, forage, minage et démolition.

En 2019, les UGT ont été redéfinies de telle sorte que le Maroc est passé de la Zone Afrique – Moyen-Orient – Asie à la Zone Europe – Amérique. Cette affectation est conforme à la nouvelle organisation managériale mise en place en septembre 2019.

4.1. Informations comparatives

4.1.1. Produit des activités ordinaires publié, par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018 retraité (1)	Variation %
Zone 1 - Europe - Amérique	320 318	303 366	5,59%
Zone 2 - Afrique Moyen Orient Asie	59 144	52 651	12,33%
Total	379 462	356 017	6,59%

(1) Le 31 décembre 2018 est retraité du passage du Maroc de la Zone Afrique – Moyen-Orient – Asie à la Zone Europe – Amérique.

En 2019, le portefeuille de clientèle reste particulièrement diversifié dans l'ensemble des domaines d'activité du groupe.

Les dix principaux clients du groupe représentent moins de 25% du chiffre d'affaires.

Le carnet de commande correspond au montant total du prix des transactions affectées aux obligations de prestation non remplies au 31 décembre 2019. Il intègre le prix de base des transactions ainsi que les contreparties variables et les incidences des modifications de contrats concernés. Par mesure de simplification, il n'inclut pas les contrats dont la durée initiale est inférieure à 1 an ainsi que ceux pour lesquels les entités peuvent comptabiliser des produits des activités ordinaires pour le montant qu'elles ont le droit de facturer. Au 31 décembre 2019, le montant total du carnet de commande s'élève à 60M€, dont 86% devraient être reconnus en produits en 2020.

4.1.2. Produit des activités ordinaires à taux de change et périmètre constant

La variation à périmètre et taux de change constant est calculée en convertissant les chiffres 2018 aux taux de change moyen mensuel 2019 et en ajoutant (ou retranchant) aux chiffres 2018 les entrées (ou sortie) de périmètre.

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018 retraité (à taux et périmètre constant)	Variation %	31 décembre 2018 retraité (1)
Zone 1 - Europe - Amérique	320 318	285 609	12,15%	285 456
Zone 2 - Afrique Moyen Orient Asie	59 144	51 529	14,78%	70 561
Total	379 462	337 138	12,55%	356 017

(1) Le 31 décembre 2018 est retraité du passage du Maroc de la Zone Afrique – Moyen Orient – Asie à la Zone Europe – Amérique.

4.1.3. Résultat opérationnel courant par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018 retraité (1)
Zone 1 - Europe - Amérique	7 850	58 927
Zone 2 - Afrique Moyen Orient Asie	6 001	6 179
Total	13 851	65 106

(1) Le 31 décembre 2018 est retraité du passage du Maroc de la Zone Afrique – Moyen Orient – Asie à la Zone Europe – Amérique.

4.1.4. Résultat net consolidé par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018 retraité (1)
Zone 1 - Europe - Amérique	(8 382)	36 330
Zone 2 - Afrique Moyen Orient Asie	3 707	3 921
Total	(4 675)	40 251

(1) Le 31 décembre 2018 est retraité du passage du Maroc de la Zone Afrique – Moyen Orient – Asie à la Zone Europe – Amérique.

4.2. Résultats sectoriels

4.2.1. Zone 1 - Europe – Amérique

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018 retraité (1)
Produit des activités ordinaires	126 772	315 756
Produit des activités ordinaires intersectoriel	193 546	(12 390)
Produit des activités ordinaires externe total	320 318	303 366
Résultat opérationnel courant incluant la part des co-entreprises mises en équivalence	7 850	58 927
Résultat opérationnel avant dépréciation des écarts d'acquisition	5 835	58 683
Dépréciation des écarts d'acquisition	(8 608)	-
Résultat opérationnel	(2 773)	58 683
Charges financières – net	(2 848)	(3 281)
Résultat avant impôts	(5 620)	55 222
Impôt sur les résultats	(2 761)	(18 892)
Résultat net – activités poursuivies	(8 382)	36 330
Résultat net – activités abandonnées	-	-
Résultat net total	(8 382)	36 330

(1) Le 31 décembre 2018 est retraité du passage du Maroc de la Zone Afrique – Moyen Orient – Asie à la Zone Europe – Amérique.

4.2.2. Zone 2 - Afrique Moyen-Orient Asie

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018 retraité (1)
Produit des activités ordinaires	60 266	45 822
Produit des activités ordinaires intersectoriel	(1 122)	6 829
Produit des activités ordinaires externe total	59 144	52 651
Résultat opérationnel courant incluant la part des co-entreprises mises en équivalence	6 001	6 181
Résultat opérationnel	6 001	6 181
Charges financières – net	(1 000)	(1 185)
Résultat avant impôts	5 001	4 996
Impôt sur les résultats	(1 294)	(1 075)
Résultat net – activités poursuivies	3 707	3 921
Résultat net – activités abandonnées	-	-
Résultat net total	3 707	3 921

(1) Le 31 décembre 2018 est retraité du passage du Maroc de la Zone Afrique – Moyen Orient – Asie à la Zone Europe – Amérique.

4.3. Autres éléments sectoriels inclus dans le compte de résultat, sans contrepartie de trésorerie

4.3.1. Zone 1 – Europe – Amérique

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018 retraité (1)
Dot/Rep. aux amortissements et pertes de valeur des immobilisations (2)	(16 748)	(10 855)
Dot/Rep. aux provisions	714	3 275

(1) Le 31 décembre 2018 est retraité du passage du Maroc de la Zone Afrique – Moyen Orient – Asie à la Zone Europe – Amérique.

(2) Inclut les amortissements IFRS 16

4.3.2. Zone 2 - Afrique Moyen-Orient Asie

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018 retraité (1)
Dot/Rep. aux amortissements et pertes de valeur des immobilisations (2)	(3 733)	(2 616)
Dot/Rep. aux provisions	(188)	26

(1) Le 31 décembre 2018 est retraité du passage du Maroc de la Zone Afrique – Moyen Orient – Asie à la Zone Europe – Amérique.

(2) Inclut les amortissements IFRS 16

Investissements sectoriels

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018 retraité (1)
Zone 1 - Europe - Amérique	18 411	14 200
Zone 2 - Afrique Moyen Orient Asie	3 366	3 618
Investissements (incorp. et corp.)*	21 777	17 818

(1) Le 31 décembre 2018 est retraité du passage du Maroc de la Zone Afrique – Moyen Orient – Asie à la Zone Europe – Amérique.

*hors investissements financés par contrat de locations financement.

4.4. Etat de Passage de l'information sectorielle publiée au compte de résultat consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019								
	Information sectorielle			IFRS 10 et 11			Compte de résultat		
	Zone 1	Zone 2	Total	Zone 1	Zone 2	Total	Zone 1	Zone 2	Total
Produit des activités ordinaires externe total	320 318	59 144	379 462	(13 322)	(21 021)	(34 343)	306 996	38 123	345 119
Quotes-parts de résultat des ent. mises en équivalence	-	-	-	1 475	3 478	4 953	1 475	3 478	4 953
Résultat opérationnel courant incluant la part des co-entreprises mises en équivalence	7 850	6 001	13 851	(454)	(750)	(1 204)	7 396	5 251	12 647
Résultat opérationnel avant dépréciation des écarts d'acquisition	5 835	6 001	11 836	(13 101)	(750)	(13 851)	(7 266)	5 251	(2 015)
Dépréciation des écarts d'acquisition	(8 608)	-	(8 608)	19 240	-	19 240	10 632	-	10 632
Résultat opérationnel	(2 773)	6 001	3 228	(454)	(750)	(1 204)	(3 227)	5 251	2 024
Charges financières – net	(2 848)	(1 000)	(3 848)	125	348	473	(2 723)	(652)	(3 375)
Résultat avant impôts	(5 620)	5 001	(619)	(329)	(402)	(731)	(5 949)	4 599	(1 350)
Impôt sur les résultats	(2 761)	(1 294)	(4 055)	328	402	730	(2 433)	(892)	(3 325)
Résultat net – activités poursuivies	(8 382)	3 707	(4 675)	-	-	-	(8 382)	3 707	(4 675)
Résultat net – activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net total	(8 382)	3 707	(4 675)	-	-	-	(8 382)	3 707	(4 675)

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2018 retraité (1)								
	Information sectorielle			IFRS 10 et 11			Compte de résultat		
	Zone 1	Zone 2	Total	Zone 1	Zone 2	Total	Zone 1	Zone 2	Total
Produit des activités ordinaires externe total	303 366	52 651	356 017	(12 574)	(19 971)	(32 545)	290 792	32 680	323 472
Quotes-parts de résultat des ent. mises en équivalence	-	-	-	1 926	3 373	5 299	1 926	3 373	5 299
Résultat opérationnel courant incluant la part des co-entreprises mises en équivalence	58 927	6 181	65 108	(50 371)	(630)	(51 001)	8 556	5 551	14 107
Résultat opérationnel	58 683	6 181	64 864	(674)	(630)	(1 304)	58 009	5 551	63 560
Charges financières – net	(3 281)	(1 185)	(4 466)	2 560	451	3 011	(721)	(734)	(1 455)
Résultat avant impôts	55 222	4 996	60 218	(434)	(179)	(613)	54 788	4 817	59 605
Impôt sur les résultats	(18 892)	(1 075)	(19 967)	434	179	613	(18 458)	(896)	(19 354)
Résultat net – activités poursuivies	36 330	3 921	40 251	-	-	-	36 330	3 921	40 251
Résultat net – activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net total	36 330	3 921	40 251	-	-	-	36 330	3 921	40 251

(1) Le 31 décembre 2018 est retraité du passage du Maroc de la Zone Afrique Moyen-Orient à la Zone Europe Amérique.

5. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. Autres achats et charges externes

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Autres services extérieurs	(4 852)	(4 948)
Locations (1)	(13 968)	(17 218)
Entretien et grosses réparations	(9 685)	(8 765)
Commissions sur ventes	(1 243)	(914)
Frais de transport	(17 084)	(14 002)
Frais de déplacement	(8 983)	(8 924)
Intérimaires	(6 901)	(5 408)
Assurance	(3 775)	(4 463)
Honoraires	(5 377)	(6 784)
Autres achats et charges externes	(6 316)	(5 192)
Total des autres achats et charges externes	(78 184)	(76 618)

(1) La diminution des charges de location est principalement expliquée par l'application de la norme IFRS 16 au 1er janvier 2019 (voir note transition IFRS 16).

5.2. Variation des stocks d'en-cours et de produits finis au compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Production stockée de biens	196	347
Variation d'en-cours de production de biens	(620)	1 262
Variation d'en-cours de production de services	15	-
Total	(409)	1 609

5.3. Charges de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Rémunérations	(63 265)	(59 085)
Charges sociales	(24 778)	(23 750)
Autres charges ou produits	(1 259)	(817)
Total charges de personnel	(89 302)	(83 652)

Paielements en action

Il n'existe à ce jour aucun plan d'option donnant droit à l'achat d'actions. Il n'existe pas non plus de plan d'option donnant droit à des actions gratuites.

Effectifs consolidés au 31 décembre 2019

Catégorie de personnel (Intégration globale)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Ingénieurs et cadres	317	309
Agents de maîtrise, techniciens & employés	788	761
Ouvriers	779	759
Total des effectifs des sociétés intégrées globalement	1 884	1 829
Co-Entreprises	407	397
Total des effectifs	2 291	2 226

Les effectifs sont pris en compte à 100% pour toutes les sociétés y compris pour les co-entreprises.

5.4. Autres produits et charges d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Production immobilisée	775	153
Subventions d'exploitation	267	190
Subventions d'investissement virées au compte de résultat	37	4
Produits de cession d'immobilisations	3 009	10 008
Autres produits d'exploitation	645	598
Total autres produits	4 733	10 953
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	(2 284)	(8 184)
Impôts et taxes	(3 378)	(3 985)
Autres charges d'exploitation	(2 594)	(2 481)
Total autres charges	(8 243)	(14 650)
Total autres produits et charges d'exploitation	(3 523)	(3 697)
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations (1)	725	1 824

(1) En 2019, les moins-values sur cession d'actifs sont principalement liées au sinistre sur le site de Sabino en Italie avec la mise au rebut d'infrastructures et à la plus-value réalisée suite à la vente du terrain Vernet.

En 2018, le montant des plus-values nettes est principalement constitué de la vente du terrain Billy Berclau.

5.5. Autres produits et charges opérationnels

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Frais de restructuration (1)	(499)	(422)
Reprises sinistres (2)	(1 138)	-
Autres litiges (3)	(378)	-
Cession d'actifs immobiliers (4)	-	49 875
Total autres produits et charges non courants	(2 015)	49 453

- (1) Les frais de restructuration sont associés à la fermeture du dépôt de Tivoli situé en Italie ainsi que le PSE en Grande-Bretagne.
(2) Au cours du 1^{er} semestre 2019, le groupe a connu deux sinistres liés à des incendies survenus sur des sites en Italie et en Angleterre dont le coût est estimé à 1.1 millions d'euros.
(3) Les autres litiges sont principalement constitués des coûts relatifs à l'affaire STIPS TI.
(4) Pour rappel en 2018, la cession d'actifs immobiliers correspondait aux plus-values réalisées sur la vente des immeubles situés à Paris et Boulogne.

5.6. Frais de recherche et développement

Le Groupe ne pratique pas de recherche fondamentale.

Les frais de développement sont portés à l'actif dès lors que les critères mentionnés dans la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » sont démontrés. En 2019, certains de ces critères n'étant pas remplis, l'ensemble de ces coûts a été comptabilisé en charges.

Les charges imputables sur l'exercice se résument comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2019	Exercice 2018
Frais de recherche	2 288	1 974
Total	2 288	1 974

La Recherche & Développement 2019 concerne principalement les explosifs civils.

5.7. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	-	11
Charges d'intérêts (1)	(2 682)	(2 511)
Coût de l'endettement financier net	(2 682)	(2 500)
Pertes de change	(156)	(554)
Gains de change	301	415
Coût financier sur avantages au personnel («interest cost»)	(362)	(434)
(Charge) / produit de désactualisation des provisions (note 6.13)	(588)	(763)
Dividendes reçus de sociétés non consolidées	-	5
Dotations et reprises aux provisions financières	(187)	(150)
Autres charges financières	(43)	(257)
Autres produits financiers	342	283
Autres produits et charges financiers	(693)	(1 455)
Total du résultat financier	(3 375)	(3 955)

(1) Les charges de désactualisation sont relatives aux provisions pour démantèlement, décontamination et dépollution. Elles portent sur les évolutions de taux d'actualisation et d'inflation pour (581) K€ et sur la désactualisation pour (6) K€.

5.7.1. Réconciliation des « dividendes reçus » avec le Tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	-	-
Variation des créances sur dividendes à recevoir	-	-
Dividendes reçus – Tableau de Flux de Trésorerie	-	-

5.8. Impôt sur les résultats

La charge d'impôts sur le résultat s'analyse de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
(Charge) / produit d'impôts exigibles	(3 268)	(19 335)
(Charge) / produit d'impôts différés	(57)	(19)
Total	(3 325)	(19 354)
Impôts reclassé en activités abandonnées	-	-
Charge (produit) d'impôt éliminé sur le tableau de flux de trésorerie	(3 325)	(19 354)

Le montant de l'impôt comptabilisé comprend la CVAE pour (1 051) K€ au titre de l'exercice 2019, contre (959) K€ en 2018.

Rapprochement entre impôt théorique au taux légal d'imposition France et impôt effectif :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Résultat avant impôt et part du résultat des entreprises mises en équivalences	(5 916)	54 306
Taux d'imposition théorique en vigueur en France	28,00%	33,33%
Impôt théorique attendu	1 656	(18 102)
Déficits reportables de la période non activés	(2 680)	(1 054)
Déficits antérieurs non activés utilisés sur la période	70	934
Désactivation des déficits	1 266	-
Incidence de la variation de taux (report variable)	(99)	155
Différentiel de taux sur résultat étranger	(527)	(304)
Autres différences	(2 253)	(581)
Impôt effectivement comptabilisé	(2 566)	(18 952)
CVAE	(758)	(592)
Impôt compte de résultat	(3 325)	(19 354)

Au 31 décembre 2019, le montant des actifs d'impôt différé reconnu au titre des déficits reportables de l'intégration fiscale française s'élève à 2 906K€. Ce montant correspond à l'impôt calculé sur le bénéfice prévisionnel des cinq prochaines années, imputable sur les déficits antérieurs. La revue du plan fiscal a conduit à réduire le déficit activé de 509 K€.

A la clôture 2019, le groupe dispose au niveau de l'intégration fiscale en France d'un stock non-activé d'impôts différés de 11 408K€ au titre des déficits reportables.

Les taux d'impôt applicables sont les suivants :

Pays	Impôts différés 2019	Réel 2019	Réel 2018
Belgique	29%	29%	29%
Espagne	25%	25%	25%
France	25%	28%	33,33% (1)
Royaume-Uni	18%	19%	19%
Guinée	30%	30%	30%
Irlande	12,5%	12,5%	12,5%
Italie	27,9%	31,4%	31,4%
Luxembourg	24,94%	26,01%	26,01%
Maroc	31%	31%	31%
Norvège	22%	22%	23%
Portugal	21%	25%	25%
Sénégal	30%	30%	30%
Suède	21,4%	22%	22%
Gabon	30%	30%	30%
Arabie Saoudite	20%	20%	20%
Cameroun	33%	33%	33%
Côte d'Ivoire	25%	25%	25%
Canada	25%	25%	25%

5.9. Résultat par action

5.9.1 Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (résultat net part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions auto détenues).

	Exercice 2019	Exercice 2018
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires (en K€)	(2 692)	36 652
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	17 906	17 906
Résultat de base par action (en €/action)	(150,34)	2 046,91

5.9.2 Résultat dilué

Depuis le 31 décembre 2010, il n'existe plus d'instruments potentiellement dilutifs. Ainsi, le résultat par action calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives est identique au résultat de base.

5.9.3 Mouvements depuis la clôture

Il n'est pas intervenu depuis la clôture d'opérations affectant le nombre d'actions.

6. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

6.1. Ecart d'acquisition

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Au 31 décembre 2018		
Valeur brute	32 095	31 990
Pertes de valeur cumulées	(1 943)	(1 943)
Valeur nette à l'ouverture	30 152	30 047
Variations de périmètre (1)	-	307
Ecart de conversion	120	(202)
Pertes de valeur enregistrées en résultat	(8 608)	-
Valeur nette à la clôture	21 664	30 152
Au 31 décembre 2019		
Valeur brute	32 299	32 095
Pertes de valeur cumulées	(10 635)	(1 943)
Valeur nette à la clôture	21 664	30 152

(1) En 2018, les variations des écarts d'acquisition s'expliquent par la fusion de la société EDILCAVE, société anciennement hors groupe, avec EPC Italie.

Pour information les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante par UGT :

<i>En milliers d'euros</i>	Ecart d'acquisition testé 2019	Ecart d'acquisition testé 2018
Démolition	2 831	2 832
Europe Amérique (Explosifs et Forage Minage) (1)	12 065	20 673
Afrique et Moyen Orient (Explosifs et Forage Minage)	6 768	6 647
Total	21 664	30 152

(1) Le risque afférent à l'UGT Europe Amérique a été intégré dans les Business Plan de la zone ce qui a conduit à passer une dépréciation de 8,6 M€.

Tests de perte de valeur – méthodologie

Le Groupe a adopté à compter de l'exercice 2008 la méthode d'évaluation par les flux de trésorerie actualisés, en considérant comme taux d'actualisation le coût moyen pondéré des capitaux propres (WACC).

Les taux d'actualisation appliqués par UGT sont les suivants :

UGT	WACC Après Impôts 2019	Taux d'actualisation d'équilibre 2019	WACC Après Impôts 2018	Taux d'actualisation d'équilibre 2018
Zone Europe - Amérique (1)	9,12 %	9,12 %	8,42 %	11,30 %
Zone Démolition (2)	8,46 %	13,07 %	7,95 %	12,74 %
Zone Afrique - Moyen-Orient - Asie (3)	14,41 %	17,86 %	13,72 %	17,10 %

(1) Zone Europe – Amérique : Benelux, Italie, Espagne, Explosif Forage Minage en France, Royaume-Uni, Scandinavie, Etats-Unis, Canada et Maroc

(2) Zone Démolition : France

(3) Zone Afrique – Moyen-Orient – Asie : Guinée Conakry, Sénégal, Cameroun, Gabon, et Côte d'Ivoire

Au 1^{er} janvier 2019, le Maroc est passé de la zone Afrique Moyen-Orient Asie à la zone Europe – Amérique.

La valeur comptable de chaque groupe d'actifs a fait l'objet d'une comparaison avec sa valeur d'utilité au 31 décembre 2019.

Les valeurs d'utilité correspondent à la somme des flux futurs de trésorerie disponibles actualisés, déterminés sur la base d'un plan d'affaires à horizon cinq ans pour chacune des UGT ; ce plan d'affaires reflétant la connaissance des marchés et les orientations de développement décidées par la Direction du groupe.

Le taux d'actualisation appliqué par UGT intègre :

- la prime de risque général (marché actions France) retenue pour les tests 2019 est déterminée sur la base d'une moyenne des primes de risques utilisées par les brokers dans leurs notes sur les valeurs du CAC 40 en date de décembre 2019 ;
- le risque spécifique à la zone géographique constituant l'UGT obtenu en pondérant les primes de risque de chaque pays par la valeur des actifs corporels et incorporels attachés à chacun des pays constituant l'UGT ;
- la prime de risque "corporate" liée à la taille du groupe.

La valeur d'utilité intègre une valeur terminale obtenue par projection et actualisation à l'infini du dernier flux de l'horizon explicite en tenant compte d'un taux de croissance de 2% pour l'Europe – Amérique et la Démolition et de 4% pour l'Afrique, le Moyen Orient et l'Asie (taux identiques à 2018). Ces taux reflètent le potentiel estimé de chaque marché sur le long terme.
La valeur terminale intègre pour partie la valorisation des déficits fiscaux.

L'analyse de la sensibilité sur les risques de dépréciation

Le Groupe a effectué des analyses de sensibilité de la valeur d'utilité pour chacune des UGT. Les hypothèses clés sont principalement le taux d'actualisation utilisé et le taux de croissance à l'infini et l'EBIT sur la durée du BP et à l'infini.

UGT	Ecart entre la valeur d'utilité et la valeur nette comptable du Goodwill		
	Augmentation du taux d'actualisation de 1 point	Baisse de 10% de l'EBIT sur la durée du BP et à l'infini	Baisse du taux de croissance à l'infini (2)
Zone Europe – Amérique (1)	(13 887)	(12 298)	(4 743)
Zone Démolition	7 441	7 939	9 559
Zone Afrique - Moyen-Orient - Asie	6 843	5 270	8 453

- (1) Le risque afférent à l'UGT Europe Amérique a été intégré dans les Business Plan de la zone ce qui a conduit à passer une dépréciation de 8,6 M€.
- (2) Baisse du taux de croissance à l'infini de 0,5 point pour l'ensemble des UGT à l'exception de l'UGT Afrique, Moyen-Orient et Asie qui est de 1 point.

Suivi des pertes de valeur

En milliers d'euros	31 décembre 2018	Dotations	Ecart de conversion	31 décembre 2019	Ecart d'acquisition (valeur brute)	Valeur résiduelle
Zone Europe - Amérique	-	(8 608)	(84)	(8 692)	20 757	12 065
Zone Démolition	(1 943)	-	-	(1 943)	4 774	2 831
Zone Afrique - Moyen Orient - Asie	-	-	-	-	6 768	6 768

Les UGT « Démolition » et « Afrique – Moyen-Orient – Asie » ont fait l'objet d'un test de dépréciation qui n'a pas conduit à déprécier des écarts d'acquisition.

Pour l'UGT « Europe – Amérique », les business plans ont été significativement révisés à la baisse, au Canada et en Grande-Bretagne. Le business plan fait apparaître un niveau d'activité et de rentabilité plus faible.

- Malgré la confirmation des perspectives commerciales, les prévisions de rentabilité au Canada ont été revues significativement à la baisse du fait du niveau de prix très concurrentiel constaté sur les marchés miniers, les flux de trésorerie prévisionnels sont également impactés par le niveau d'investissement qui a été revue à la hausse pour atteindre les objectifs de volume. Les flux de trésorerie prévisionnel de l'UGT s'en trouvent réduit.
- L'activité additifs diesel située en Angleterre a connu un niveau d'activité beaucoup plus faible en 2019, du fait du sinistre survenu en février sur le site de production. Cet incident a conduit à fortement limiter les capacités de production sans qu'une solution technique acceptable soit aujourd'hui identifiée pour retrouver les capacités antérieures. Cela réduit les flux de trésorerie prévisionnel de la filiale et donc de l'UGT.

La révision des business plan n'a pas entraîné à elle seule la dépréciation sur les écarts d'acquisition de l'UGT. L'évolution défavorable du WACC de près de 70 points de base a eu comme conséquence de faire baisser la valeur d'utilité de 14 M€ ce qui a conduit à enregistrer une dépréciation de 8,6 M€ sur l'écart d'acquisition de l'UGT. La valeur résiduelle des écarts d'acquisition sur l'UGT s'établit à 12,1 millions d'euros.

6.2. Immobilisations incorporelles

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur les immobilisations incorporelles pour les deux exercices 2019 et 2018.

<i>En milliers d'euros</i>	Concessions, brevets, licences	Frais de développement	Droit au bail	Autres Immos incorp. & en cours	Total
Au 31 décembre 2018					
Valeurs brutes	5 192	755	37	909	6 893
Amortissements cumulés et dépréciations	(2 829)	(732)	-	(781)	(4 342)
Valeur nette au 31 décembre 2018	2 363	23	37	128	2 551
Variations de l'exercice					
Acquisitions	140	1	-	154	295
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Cession	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	2	2
Amortissements et dépréciations	(341)	(9)	-	(37)	(387)
Reclassements	-	-	-	6	6
Valeur nette au 31 décembre 2019	2 162	15	37	253	2 467
Au 31 décembre 2019					
Valeurs brutes	5 332	756	37	1 071	7 196
Amortissements cumulés et dépréciations	(3 170)	(741)	-	(818)	(4 729)
Valeur nette au 31 décembre 2019	2 162	15	37	253	2 467

6.3. Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains & constr.	Total ITMO (1)	Autres Immos corp.	Immos en cours et autres	Total
Au 31 décembre 2018					
Valeurs brutes	58 342	124 071	39 469	9 457	231 339
Amortissements cumulés et dépréciations	(24 468)	(87 884)	(29 741)	(84)	(142 177)
Valeur nette au 31 décembre 2018	33 874	36 187	9 728	9 373	89 162
Crédit-baux IAS 17 reclassés en IFRS 16	(36)	(8 139)	(1 014)	-	(9 189)
Valeur nette au 1er janvier 2019	33 838	28 048	8 714	9 373	79 973
Variations de l'exercice					
Acquisitions	622	7 984	2 296	8 778	19 680
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Cessions	688	(1 818)	(136)	(86)	(1 352)
Ecart de conversion	207	420	33	293	953
Amortissements et dépréciations	(1 156)	(6 408)	(2 287)	84	(9 767)
Autres mouvements	871	2 374	194	(2 842)	597
Valeur nette au 31 décembre 2019	35 070	30 600	8 814	15 600	90 084
Au 31 décembre 2019					
Valeurs brutes	60 730	107 972	36 090	15 600	220 392
Amortissements cumulés et dépréciations	(25 660)	(77 372)	(27 276)	-	(130 308)
Valeur nette au 31 décembre 2019	35 070	30 600	8 814	15 600	90 084

(1) Installations techniques, matériel et outillage.

Droits d'utilisation

<i>En milliers d'euros</i>	Droit d'utilisation immobilière	Droit d'utilisation ITMO	Autres droits corp.	Total
Valeur nette au 1er janvier 2019	4 629	13 150	5 072	22 851
Variations de l'exercice				
Acquisitions	4 630	6 750	3 503	14 882
Variations de périmètre	-	-	-	-
Cessions	-	(215)	43	(171)
Ecart de conversion	19	218	41	278
Amortissements et dépréciations	(1 135)	(4 571)	(2 654)	(8 360)
Autres mouvements	(39)	(472)	(46)	(557)
Valeur nette au 31 décembre 2019	8 103	14 860	5 959	28 922
Au 31 décembre 2019				
Valeurs brutes	9 333	34 933	12 380	56 647
Amortissements cumulés et dépréciations	(1 230)	(20 074)	(6 421)	(27 725)
Valeur nette au 31 décembre 2019	8 103	14 860	5 959	28 922

Réconciliation des « Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles » des notes 6.2 et 6.3 avec le Tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	296	234
Acquisitions d'immobilisations corporelles	19 680	18 855
	19 976	19 089
Elimination des acquisitions d'immo. en contrats de location	-	(3 442)
Variation des dettes sur acquisitions d'immo. corporelles et incorporelles	(532)	(516)
	(532)	(3 958)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles – Tableau de Flux de Trésorerie	19 444	15 131

6.4. Participation dans les mises en équivalence

Le groupe détient des participations dans sept co-entreprises : Kemek, Kemek US, EPC-B SCRL, Modern Chemical Services, Nitrokemine Guinée, Société de Minage en Guinée (maison mère de Nitrokemine Guinée) et Arabian Explosives.

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Valeur à l'ouverture	20 786	20 752
Quote-part du résultat	4 966	5 299
Ecart de conversion	183	504
Dividendes (6.4.2)	(2 582)	(8 010)
Variation de périmètre (1)	-	(1 214)
Ecarts actuariels net d'impôts différés	(12)	(91)
Autres variations	(4)	3 557
Valeur à la clôture	23 337	20 797

(1) En 2018, la variation des dividendes s'explique principalement par la distribution anticipée du résultat du premier semestre d'AREX.

(2) En 2018, les autres variations correspondent principalement à la neutralisation du reclassement d'une partie des titres AREX en actifs destinés à être cédés pour (3 606) K€ à fin 2017.

Les co-entreprises du Groupe ont été regroupées au 31 décembre 2019 par secteur géographique, Afrique Moyen-Orient Asie (AMOA) ou Europe – Amérique (EUR), les sociétés d'une même zone présentant en effet des caractéristiques similaires en termes de risque et de rendement attendu. Ces co-entreprises regroupées par zone (et non pas prises individuellement) sont jugées significatives du fait de la forte contribution du Résultat des Mises en Equivalence au Résultat Net du groupe.

Société	Pays d'implantation	Secteur	Principale activité	% d'intérêt 31/12/2019	% d'intérêt 31/12/2018
Arabian Explosives	Emirats Arabes Unis	AMO	Production et distribution d'explosifs	10,76 %	10,76 %
Kemek	Irlande	EUR	Production et distribution d'explosifs	26,90 %	26,90 %
Kemek US	Etats-Unis	EUR	Distribution d'explosifs	26,90 %	26,90 %
Modern Chemical & Services	Arabie Saoudite	AMO	Production d'explosifs et forage minage	21,51 %	21,51 %
Nitrokemine Guinée	Guinée	AMO	Production et distribution d'explosifs	26,90 %	26,90 %
Société de Minage en Guinée	France	AMO	Holding	26,90 %	26,90 %
EPC-B SCRL	Belgique	EUR	Production et distribution d'explosifs	35,86 %	35,86 %

Les informations financières résumées au 31 décembre 2019 (à 100%) des co-entreprises sont présentées ci-dessous. Les montants présentés sont l'addition des montants figurant dans les états financiers individuels des co-entreprises établis en application des normes IFRS (hors élimination des opérations réciproques).

6.4.1. Etat de la situation financière au 31 décembre 2018 et 2019

<i>En milliers d'euros</i>	Secteur Afrique Moyen Orient (1)	Secteur Europe Amérique (2)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Actifs non courants	43 258	11 918	55 176	47 830
Actifs courants	37 964	15 351	53 315	51 473
Total des actifs	81 222	27 269	108 491	99 302
	-	-	-	-
Capitaux propres part de l'entité	48 569	13 565	62 134	53 725
Participation ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-
Passifs non courants	15 278	6 555	21 833	16 523
Passifs courants	17 375	7 149	24 524	29 054
Total des passifs et des capitaux propres	81 222	27 269	108 491	99 302
	-	-	-	-
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6 525	5 560	12 085	10 673
Passifs financiers non courants auprès des établissements de crédit (1)	4 851	846	5 697	6 848
Passifs financiers non courants auprès des partenaires	4 146	3 706	7 852	9 239
Passifs financiers courants auprès des établissements de crédit (1)	5 313	-	5 313	4 859
Passifs financiers courants auprès des partenaires	2 465	1 900	4 365	1 202

(1) Le prêt accordé à Modern Chemical & Services par le Saudi Investment Development Fund (SIDF) fait l'objet d'une restriction en terme de distribution de dividendes. Le montant distribué est limité au plus faible des deux montants suivants : 25% du capital remboursé dans le cadre des prêts accordés ou le montant remboursé durant l'exercice.

6.4.2. Compte de résultat au 31 décembre 2018 et 2019

<i>En milliers d'euros</i>	Secteur Afrique Moyen Orient Asie (1)	Secteur Europe Amérique (2)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Produits d'exploitation	64 340	29 127	93 467	94 908
Résultat opérationnel courant	14 747	3 861	18 608	22 345
Résultat net	12 896	2 962	15 858	19 675
Autres élément du résultat global	-	-	-	-
Résultat global	-	-	-	-
Les éléments de résultat présentés incluent les éléments suivants :				
Dotations aux amortissements	(4 327)	(1 487)	(5 814)	(22 965)
Produits et charges d'intérêts	(861)	(249)	(1 110)	(1 306)
Charges ou produits d'impôts	(990)	(650)	(1 640)	(3 180)
Dividendes reçus des co-entreprises (1)	1 072	1 520	2 592	8 010

- (1) Les co-entreprises les plus significatives en termes de produit des activités ordinaires mais aussi de contribution au résultat de la zone Afrique Moyen-Orient Asie sont Arabian Explosives et Modern Chemical.
- (2) Kemek en Irlande est la co-entreprise la plus significative de la zone Europe - Amérique en termes de produit des activités ordinaires et de contribution au résultat.

6.4.3. Tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2018 et 2019

<i>En milliers d'euros</i>	Secteur Afrique Moyen Orient Asie (1)	Secteur Europe Amérique (2)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Flux liés aux activités opérationnels	14 793	5 010	19 803	21 787
Flux liés aux activités investissements	(4 423)	(4 219)	(8 642)	(9 495)
Flux liés aux activités de financement (1)	(8 634)	(1 266)	(9 900)	(22 203)
Incidence des variations de financement	80	-	80	407
Variation de la trésorerie	1 816	(475)	1 341	(9 504)
Trésorerie d'ouverture	4 631	6 035	10 666	20 170
Trésorerie de clôture	6 447	5 560	12 007	10 666
Variation de la trésorerie	1 816	(475)	1 341	(9 504)

- (1) Dont 5 556 K€ au titre des distributions de dividendes en 2019 (18 916 K€ en 2018).

6.4.4. Réconciliation des actifs nets vers les MEE

<i>En milliers d'euros</i>	Secteur Afrique Moyen Orient (1)	Secteur Europe Amérique (2)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Actifs non courants	43 258	11 918	55 176	47 830
Actifs courants	37 964	15 351	53 315	51 473
Passifs non courants	15 278	6 555	21 833	16 523
Passifs courants	17 375	7 149	24 524	29 054
Actif nets	48 569	13 565	62 134	53 725
Pourcentage d'intérêts	34%	51%		
Titres mises en équivalence (Co-entreprises)	16 431	6 921	23 352	20 797
Dont Quote-part de résultat	3 478	1 488	4 966	5 299

6.4.5. Engagements hors bilan avec les co-entreprises au 31 décembre 2018 et 2019

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Avals et cautions	6 260	8 376
Total des garanties données	6 260	8 376

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2018
Autres	1 417	2 613
Total des garanties reçues	1 417	2 613

6.4.6. Réconciliation des « dividendes distribués » avec le Tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dividendes distribués par les co-entreprises	2 592	8 010
Variation des créances sur dividendes à recevoir	-	-
Dividendes reçus – Tableau de Flux de Trésorerie	2 592	8 010

6.5. Autres actifs financiers non courants

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Titres de participation	1 204	1 104
Provisions sur titres de participation	(844)	(684)
Valeur nette des titres de participation	360	420
Créances rattachées à des participations (1)	4 754	4 754
Prêts non courants	2	14
Divers	471	467
Autres actifs financiers – valeur brute	5 227	5 235
Provisions		
Autres actifs financiers – valeur nette	5 227	5 235
Total autres actifs financiers non courants	5 587	5 655

(1) Les créances rattachées à des participations sont liées aux avances de trésorerie effectuées à Modern Chemical Services pour 2 526K€ et à Kemek US pour 2 228K€.

Détail des titres de participation non consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Corse Confortement	27	27
Siciex	56	56
Société congolaise des explosifs	24	24
EPC Servicios Peru	64	191
EPC Andina	1	32
Cameroun Services	23	0
EPC Japon	90	90
Kamaan Explo	60	0
EPC Asia Pacific	12	0
GRN	5	5
Valeur nette des titres de participation	360	425

Ces titres de participation ne sont pas consolidés dans la mesure où les contributions de ces sociétés sont non significatives.

Instruments financiers dérivés

Au cours de l'exercice 2019, le groupe EPC a souscrit à de nouveaux instruments financiers dérivés destinés à couvrir une avance en compte courant de SEK en EUR et d'USD en EUR. Au 31 décembre 2019, la juste valeur de ces instruments financiers dérivés est de 2 K€.

6.6.Stocks et en cours

<i>En milliers d'euros</i>	Matières premières et autres appro.	En-cours de biens et services	Produits intermé- diaires	Marchan- disés	Total
Au 31 décembre 2018					
Valeurs brutes	10 030	1 770	3 734	11 304	26 838
Provisions cumulées	(424)	-	(11)	(921)	(1 356)
Valeur nette au 31 décembre 2018	9 606	1 770	3 723	10 383	25 482
Impact IFRS 15	-	-	-	-	-
<i>Variations de l'exercice</i>					
Mouvements de BFR	1 998	(589)	180	2 086	3 675
Dotations nettes aux provisions	(123)	-	(7)	(89)	(219)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	169	1	20	114	303
Autres	2	-	-	(89)	(87)
Valeur nette au 31 décembre 2019	11 652	1 182	3 916	12 405	29 154
Au 31 décembre 2019					
Valeurs brutes	12 199	1 182	3 934	13 461	30 776
Provisions cumulées	(547)	-	(18)	(1 056)	(1 621)
Valeur nette au 31 décembre 2019	11 652	1 182	3 916	12 405	29 154

6.7.Clients et autres débiteurs

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Avances et acomptes	1 074	1 109
Créances clients	111 881	105 588
Autres créances (1)	2 084	1 887
Créances fiscales – hors IS	9 169	8 527
Comptes courants (2)	14 936	14 359
Dividendes à recevoir	4	4
Autres	362	399
Total des créances brutes	139 510	131 873
Dépréciation clients et comptes rattachés	(8 952)	(9 561)
Dépréciation des comptes courants et autres	(14 477)	(14 747)
Autres dépréciations	-	-
Total des dépréciations	(23 429)	(24 308)
Total des clients et autres débiteurs	116 081	107 565

(1) Les autres créances incluent les 774 K€ d'actifs liés au surfinancement du régime art. 39.

(2) Les comptes courants comprennent principalement un compte courant relatif à STIPS TI, pour 14, 3M€, entièrement provisionné.

Suivi des créances clients

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Valeur brute au bilan	111 881	105 588
Dont actifs non échus et non dépréciés à la date de clôture	67 196	66 526
Dont actifs échus et impayés mais non dépréciés à la date de clôture	35 733	29 501
* échu depuis 3 mois au plus	21 204	18 848
* échu depuis plus de 3 mois et moins de 6 mois	6 928	3 664
* échu depuis plus de 6 mois	7 601	6 989
Dont actifs dépréciés	8 952	9 561

Etat de la situation financière sur contrats

	31 décembre 2018	Encaissement sur la période	Chiffre d'affaires comptabilisé sur la période	Reclassement	Autres variations	31 décembre 2019
Clients sur contrats IFRS 15	59 012	(89 151)	96 687	(175)	407	66 780
Total actifs sur contrats	59 012	(89 151)	96 687	(175)	407	66 780
Avances et acomptes reçus sur contrats	175	102	-	(175)	3	106
Prod. constatés d'avance sur contrats	3 018	-	2 724	-	-	5 743
TVA sur contrats	6 441	(6 441)	6 473	-	139	6 612
Total passifs sur contrats	9 634	(6 339)	9 197	(175)	143	12 460
Position nette sur contrats	49 378	(82 812)	87 490	-	265	54 20

6.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
VMP – Equivalents de trésorerie	15	15
Disponibilités	49 994	66 188
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	50 009	66 203
Découverts bancaires	(2 591)	(2 679)
Provision sur valeur mobilière et équivalent de trésorerie	53	53
Total trésorerie nette	47 472	63 577
Trésorerie reclassée en actifs/passifs destinés à être cédés	-	-
Total de la trésorerie nette des actifs/passifs destinés à être cédés	47 472	63 577

Le groupe dispose en plus des lignes disponibles dans les filiales de 7 603 K€ de lignes de crédit disponibles sur des créances cédées à CGA (factor) mais non mobilisées au 31 décembre 2019.

Le groupe dispose également d'un crédit RCF à usage multiple de 25 M€ tiré à hauteur de 22 M€ à la clôture du 31 décembre 2019.

6.9. Capital

6.9.1. Actions

	Nombre d'actions	Total du capital (en K€)
Au 31 décembre 2019	17 906	108
Au 31 décembre 2018	17 906	108

Le capital est composé de 17 906 actions. Un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites depuis cinq ans au moins au nom d'un même titulaire.

6.9.2. Dividendes par action

La répartition des dividendes se présente comme suit :

<i>En euros</i>	Exercice 2019	Exercice 2018
Dividende par action	130	120

6.10. Dettes financières

Dettes financières non courantes

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2018	Augmentation	Diminution	Reclassement courant/ non courant	Autres	31 décembre 2019
Emprunts obligataires	14 857	34	-	-	-	14 891
Emprunts bancaires (1)	22 496	24 405	-	(7 453)	93	39 541
Total dettes financières non courantes	37 353	24 439	-	(7 453)	93	54 432

(1) Dont dette senior amortissable pour 4 800 K€
Dont dette senior non amortissable (RCF) pour 22 000 K€ (échéance mars 2024).

Dettes financières courantes

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2018	Augmentation	Diminution	Reclassement courant/ non courant	Autres	31 décembre 2019
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-
Emprunts bancaires (1)	8 345	724	(8 364)	6 863	(11)	7 557
Utilisation de lignes de crédits renouvelables	1 780	-	(898)	-	107	989
Instruments de couverture de taux	0	-	-	-	-	-
Mobilisation de créances	10 762	-	(1 135)	-	150	9 777
Autres emprunts et dettes assimilées	203	17	(344)	342	12	230
Intérêts courus sur emprunt	537	542	(490)	-	-	589
Total dettes financières courantes hors découverts bancaires	21 627	1 283	(11 231)	7 205	258	19 142
Découverts bancaires	2 679	-	(88)	-	-	2 591
Total dettes financ. courantes	24 306	1 283	(11 319)	7 205	258	21 733

(1) Dont dette senior amortissable pour 3 200 K€

EPC a signé le 29 mars 2017 un accord de financement important avec ses partenaires bancaires BNP Paribas (Arrangeur), Société Générale et LCL (co-arrangeurs). Le montant de ce financement s'élève 16 M€ pour la partie amortissable ainsi qu'une enveloppe RCF de 25 M€.

Le montant total de l'encours sur ce financement au 31/12/2019 est de 30 000 K€ (Amortissable 8 000 k€, RCF 22 000K€). En juillet 2019, l'échéance du RCF a été portée au 29 mars 2024.

Les ratios associés à ce financement sont calculés sur les chiffres consolidés, ils sont calculés une fois par an lors de l'établissement des comptes annuels. Le non-respect d'un de ces ratios, rend la dette potentiellement immédiatement exigible. A partir du 1^{er} janvier 2019, le ratio Dette financière nette / EBITDA retraité est calculé sur les chiffres consolidés prenant en compte les données des coentreprises selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Ils incorporent les amortissements IFRS 16 et les dettes de location correspondantes.

Le placement obligataire privé EURO PP réalisé en 2016 pour un montant cumulé de 15 millions d'€ et à échéance mars 2024, est également soumis aux mêmes ratios.

Les valeurs à atteindre au 31 décembre 2019 sont définies comme suit :

Dette financière nette / EBITDA retraité : < 3,2 (dette senior et placement obligataire)
Dette financière brute / capitaux propre : < 1 (placement obligataire uniquement)

Les valeurs atteintes en 2019 respectent ces ratios et s'établissent comme suit :

Dette financière nette / EBITDA retraité : 2,787
Dette financière brute / capitaux propres : 0,989

Dettes de location

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2018	Impact lié à la transition IFRS 16 - 1er janvier 2019	Total 1er janvier 2019	Augmentation	Diminution	Reclassement courant/ non courant	Autres	31 décembre 2019
Dettes de location non courantes	4 040	8 336	12 376	12 096	-	(6 813)	81	17 740
Dettes de location courantes	2 453	5 130	7 583	2 836	(9 327)	7 061	(77)	8 076
Total dettes de location	6 493	13 466	19 959	14 932	(9 327)	248	4	25 816

Réconciliation des « émissions / remboursements d'emprunts » avec le Tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Augmentation des dettes financières non courantes	24 439	6 297
Augmentation des dettes financières courantes	1 283	9 213
Retraitement de la variation des intérêts courus	(542)	(6)
Retraitement de la variation des dettes sur location financement	-	(3 442)
Augmentation des dettes financières selon IFRS16	-	-
Emission d'emprunts – Tableau de Flux de Trésorerie	25 180	12 062
Diminution des dettes financières non courantes	-	0
Diminution des dettes financières courantes	(11 231)	(16 759)
Retraitement de la variation des intérêts courus	489	78
Diminution des dettes de location (IFRS16)	(9 327)	-
Correction de la variation des dettes financières suite abandon de créance	-	-
Remboursement d'emprunts – Tableau de Flux de Trésorerie	(20 069)	(16 681)

Echéancier des dettes financières non courantes et instruments financiers

<i>En milliers d'euros</i>	Emprunts bancaires et obligataires	Dettes sur location financement	Total au 31 décembre 2019	Total au 31 décembre 2018
Entre 1 et 2 ans	6 991	6 192	13 183	8 584
Entre 2 et 3 ans	3 979	4 031	8 010	6 681
Entre 3 et 4 ans	16 554	2 440	18 994	7 049
Entre 4 et 5 ans	23 047	1 781	24 828	15 765
Plus de 5 ans	3 861	3 295	7 156	3 315
Total	54 432	17 740	72 172	41 393

6.11. Impôts différés au bilan

Les mouvements d'impôts différés sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Provisions dépollution décontamination et démantèlement	Avantages au personnel	Autres (1)	Total
Au 31 décembre 2018	2 522	2 593	3 571	8 686
Enregistré au compte de résultat	126	12	(197)	(59)
Enregistré en capitaux propres	0	488	198	686
Variations de périmètre	0	0	1	1
Différences de change	63	95	33	191
Au 31 Décembre 2019	2 711	3 188	3 606	9 506

(1) Dont 2 906K€ d'impôts différés sur activation des déficits fiscaux

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Impôts différés actifs	11 025	10 045
Impôts différés passifs	(1 519)	(1 359)
Impôts différés nets	9 506	8 686

6.12. Provisions pour avantages aux salariés

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019					31 décembre 2018				
	France (1)	Grande- Bretagne (2)	Italie (3)	Autres	Total	France (1)	Grande- Bretagne (2)	Italie (3)	Autres	Total
Valeur nette comptable à l'ouverture	4 191	11 650	721	163	16 725	2 823	14 038	719	99	17 679
Coût des services rendus au cours de l'exercice	434	10	16	1	461	303	339	6	-	648
Coût financier	29	328	5	-	362	64	366	4	-	434
Ecart actuariels reconnus en capitaux propres	981	1 342	13	1	2 337	1 237	(1 756)	9	-	(510)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cotisations versées	(185)	(1 118)	(24)	40	(1 287)	(224)	(1 225)	(17)	64	(1 402)
Prestations servies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	616	-	-	616	-	(89)	-	-	(89)
Reclassement Actif financier en passif financier	(97)	(1)	-	-	(98)	(12)	(23)	-	-	(35)
Autres mouvements ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeur nette comptable à la clôture	5 353	12 827	731	205	19 116	4 191	11 650	721	163	16 725

Valeur actuelle des obligations partiellement ou totalement financées	-	62 699	-	228	62 927	-	55 813	-	186	55 999
Juste valeur des actifs du régime	-	(49 872)	-	(23)	(49 895)	-	(44 163)	-	(23)	(44 186)
Obligations partiellement ou totalement financées par EPC	-	12 827	-	205	13 032	-	11 650	-	163	11 813
Valeur actuelle des obligations non financées	5 353	-	731	-	6 084	4 191	-	721	-	4 912
Actif de retraite reclassé en actif financier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif net	5 353	12 827	731	205	19 116	4 191	11 650	721	163	16 725

Hypothèses actuarielles	31 décembre 2019			
	France (1)	Grande-Bretagne (2)	Italie (3)	Autres
Taux d'actualisation	0,60%	2,00%	0,77%	n.d.
Taux d'augmentation des salaires	1,50%	N/A	3,00%	n.d.
Taux d'inflation	1,50%	1,95%	1,25%	n.d.

Ventilation des actifs du régime

Actions	N/A	40%	N/A	n.d.
Obligations	N/A	31%	N/A	n.d.
Immobilier	N/A	0%	N/A	n.d.
Autres	N/A	29%	N/A	n.d.

	31 décembre 2018			
	France (1)	Grande-Bretagne (2)	Italie (3)	Autres
	1,60%	2,90%	1,58%	n.d.
	1,50%	N/A	3,00%	n.d.
	1,35%	2,15%	1,25%	n.d.

	N/A	45%	N/A	n.d.
	N/A	23%	N/A	n.d.
	N/A	0%	N/A	n.d.
	N/A	32%	N/A	n.d.

- (1) Les provisions pour avantage aux salariés des sociétés françaises comprennent les indemnités de fin de carrière des salariés ainsi que, pour la société mère EPC, un régime de retraite souscrit dans le cadre de l'article 39 du code général des impôts, par lequel la société garantit le niveau futur des prestations définies dans l'accord
- (2) La provision pour avantage aux salariés d'EPC UK correspond à une provision prévue dans le cadre d'un régime à prestations définies fonctionnant comme un fonds de pension. Ce fond est fermé aux nouveaux entrants et à l'acquisition de nouveaux droits.
- (3) Les provisions pour avantage aux salariés des sociétés italiennes correspondent à une provision prévue dans le cadre d'un régime à prestations définies. Il s'agit du régime des TFR, système de rémunération différée, éligible IAS 19R.

Les hypothèses actuarielles sont établies par des experts indépendants en fonction des zones géographiques ou des pays et des spécificités de chaque entité.

- Concernant la France, le taux d'actualisation est fourni par un actuaire indépendant et comprend uniquement des obligations d'entreprises en euros notées au minimum AA;
- Concernant la Grande-Bretagne, le taux d'actualisation comprend uniquement des obligations d'entreprises notées au minimum AA et est analysé au regard des évolutions des courbes de rendement de ces obligations à 30 ans et des swaps à 50 ans.

Le coût des services rendus est inclus dans les charges de personnel au compte de résultat, et le coût financier en autres charges financières.

Les provisions pour avantages aux salariés sont particulièrement sensibles aux taux d'actualisation. Ainsi, une hausse de 0.5 point du taux d'actualisation diminuerait la valeur actuelle des obligations de 4.7 millions d'euros. A l'inverse, une baisse de 0.5 point du taux d'actualisation augmenterait la valeur actuelle des obligations de 5.3 millions d'euros.

6.13. Autres provisions

<i>En milliers d'euros</i>	Démant. Décontam. Dépol.	Provisions sur Contrats	Autres (1)	Total
Au 31 décembre 2018	11 376	1 078	7 164	19 618
Provisions supplémentaires	983	1 719	2 798	5 500
Reprises	(777)	(1 501)	(3 648)	(5 926)
Variation de périmètre	-	-	-	-
Variation du montant actualisé (effet temps et modification du taux)	588	-	-	588
Ecart de conversion	350	-	6	356
Autres mouvements	-	21	34	55
Au 31 décembre 2019	12 520	1 317	6 354	20 191

(1) Les autres provisions pour risques et charges correspondent essentiellement aux risques de l'activité courante du groupe (litiges commerciaux et prud'homaux, franchises sur les sinistres assurés...).

Détail des autres provisions entre non courant et courant

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Non courant	17 121	17 058
Courant	3 070	2 560
Total	20 191	19 618

6.14. Fournisseurs et autres créditeurs

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dettes fournisseurs	60 046	55 152
Avances et acomptes reçus sur commandes	289	1 721
Dettes sociales	12 056	12 643
Dettes fiscales (1)	17 640	13 543
Autres dettes	4 854	3 788
Total	94 885	86 847

(1) La variation importante des dettes fiscales concerne principalement le compte de TVA à payer.

6.15. La variation du Besoin en Fonds de Roulement

La variation du besoin en fonds de roulement s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Variations du BFR & provisions courantes	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Stocks et en cours	(3 457)	(2 990)
Clients et autres débiteurs	(7 616)	(6 810)
Autres actifs long terme	84	(1 477)
Autres actifs courants	391	(216)
Sous total	(10 598)	(11 943)
Fournisseurs et autres créditeurs	7 767	9 390
Autres passifs long terme	389	67
Autres passifs courants	3 058	(1 960)
Sous total	11 214	7 497
Besoin en fonds de roulement	616	(3 996)

6.16. Incidence des variations de périmètre

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Trésorerie acquise lors des entrées de périmètre	-	-
Investissement en titres consolidés	(270)	-
Impact des entrées de périmètre	-	-
Trésorerie cédée lors des sorties de périmètre	-	-
Désinvestissement en titres consolidés	-	1 139
Impact des sorties de périmètre	-	1 139
Total des incidences de périmètre	-	1 139
Total des transactions entre actionnaires	(270)	-

Au 1^{er} juillet 2019, la filiale Galileo a procédé au rachat de titres complémentaires Serafina dont le contrôle était déjà établi. Ce rachat de titres permet d'être détenteur de 95% des titres contre 80% préalablement.

Au 31 décembre 2018, les 1 139 K€ correspondent à la cession des 20% des titres AREX.

6.17. Actifs destinés à être cédés

N/A

6.18. Engagements financiers

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Effets escomptés non échus	-	-
Avals et cautions (1)	18 188	22 226
Garanties d'actif et de passif	-	-
Hypothèques et nantissements	9 341	8 587
Autres	-	326
Total des garanties données	27 529	31 139

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Effets escomptés non échus	148	127
Avals et cautions	3 342	2 866
Autres (2)	1 417	2 613
Total des garanties reçues	4 907	5 606

(1) dont garantie portant sur les sociétés mises en équivalence de 6 260K€

(2) dont garanties reçues au titre des sociétés mises en équivalence de 1 417K€

La ligne Avals et Caution ne concerne que les cautions de marché.

7. Information relative aux parties liées

7.1. Contrôle

Aucune société ne contrôle le groupe EJB.

7.2. Relation avec les filiales

Les transactions entre la société mère et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

7.3. Rémunération du personnel dirigeant-clé

Le personnel dirigeant-clé du Groupe EJB n'est pas rémunéré par la société.

7.4. Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative avec des entreprises liées n'est à signaler.

7.5 Expertise judiciaire

Le 29 novembre 2016, la société Candel & Partners a assigné tous les administrateurs de la société EJ Barbier (dont trois sont communs à EPC), ainsi qu'une co-gérante d'ADEX, devant le Tribunal de commerce de Paris en demandant leur condamnation solidaire au paiement de 15,4 millions d'euros de dommages-intérêts à titre de provision, outre « 1,5 million € au titre du préjudice subi par la société (EPC) du fait du retard dans l'indemnisation ». EPC a été mise en cause dans cette procédure parce que les demandes de Candel & Partners sont formées à son profit.

L'expertise judiciaire sollicitée par la société Candel & Partners en octobre 2014 est toujours en cours. L'expert judiciaire a déposé son rapport fin janvier 2018. La procédure suit son cours.

8. Abandons d'activités

Néant

9. Sociétés du groupe

Sociétés	Pays	% d'intérêt	
		Déc. 2019	Déc. 2018
Filiales – Intégration globale			
EJ BARBIER	France	100	100
ADEX TP	France	93,30	93,30
ADEX SNC	France	97,69	97,69
CORSE EXPANSIFS	France	39,40	39,40
DIOGEN	France	53,72	53,72
A.T.D. SAS	France	53,79	53,79
DEMOKRITE	France	53,79	53,79
DEMOSTEN	France	53,79	53,79
OCCAMAT	France	53,79	53,79
OCCAMIANTE	France	53,79	53,79
SIGENCI (1)	France	-	53,79
EPC SA	France	53,79	53,79
EPC INNOVATION	France	53,79	53,79
EPC MINETECH	France	53,79	53,79
EPC FRANCE	France	53,79	53,79
SOCIETE MINE AFRIQUE	France	53,79	53,79
SONOUVEX	France	53,79	53,79
2 B RECYCLAGE SAS	France	53,80	53,80
PRODEMO	France	53,80	53,80
EPC BELGIQUE	Belgique	53,79	53,79
EPC CAMEROUN	Cameroun	53,79	53,79
EPC CANADA LTD	Canada	53,79	53,79
EPC COTE D'IVOIRE	Côte d'ivoire	40,35	40,35
SERAFINA ORTEGA E HIJOS SA	Espagne	51,10	43,03
SILEX SEGURIDAD	Espagne	53,79	53,79
EPC ESPANA	Espagne	53,79	53,79
GALILEO EXPLOSIVOS SA	Espagne	53,79	53,79
EPC GABON	Gabon	53,79	53,79
BLASTING SERVICES LTD	Grande Bretagne	49,76	49,80
EPC UK	Grande Bretagne	49,76	49,80
EDSL LTD	Grande Bretagne	49,76	49,80
EPC METRICS Ltd (ex EXOR)	Grande Bretagne	49,76	49,80
MINEXPLO	Grande Bretagne	53,79	53,79
ADEX SERVICES LTD	Grande Bretagne	97,68	97,68
EPC GUINEE	Guinée	53,79	53,79
NITROKEMFOR GUINEE	Guinée	53,79	53,79
INTEREM	Italie	53,79	53,79
EPC ITALIA	Italie	53,79	53,79
EPCAPRE	Luxembourg	53,79	53,79
MARODYN	Maroc	53,77	53,77
EPC MAROC	Maroc	53,78	53,78
EPC NORGE	Norvège	53,79	53,79
EMPRESA DE EXPLOSIVOS INDUSTRIAIS LDA (EEI)	Portugal	53,79	53,79
MINEEX SENEGAL	Sénégal	37,66	37,66
EPC SENEGAL	Sénégal	53,79	53,79
EPC SVERIGE	Suède	53,79	53,79
MARODYN COTE D'IVOIRE (2)	Côte d'ivoire	53,77	-

Entreprises associées – Mises en équivalence			
ARABIAN EXPLOSIVES (PRIVATE LTD)	Emirats Arabes Unis	10,76	10,76
EPC-B SCRL	Belgique	35,86	35,86
KEMEK	Irlande	26,90	26,90
KEMEK US Limited	Irlande	26,90	26,90
MCS	Arabie Saoudite	21,51	21,51
NITROKEMINE Guinée	Guinée	26,90	26,90
SOCIETE DE MINAGE EN GUINEE SAS (SMG)	France	26,90	26,90
Entreprises non consolidées			
SICIEX	France	53,79	53,79
CORSE CONFORTEMENT FORAGE MINAGE	France	7,10	7,10
EXCHEM EXPLOSIVES Ltd	Grande Bretagne	49,76	49,76
Exchem Transport Ltd	Grande Bretagne	49,76	49,76
Exchem Defence Systems Ltd	Grande Bretagne	49,76	49,76
EPC Servicios Peru	Perou	26,90	26,90
EPC Andina	Perou	26,90	26,90
SANTOS DE CUNHA 7 (société en cours de liquidation)	Portugal	16,14	16,14
SOCIETE CONGOLAISE DES EXPLOSIFS	Congo	53,79	53,79
EPC Japan Corporation	Japon	48,42	0
EPC Asia Pacific FZE	Dubaï	53,79	0
EPC Cameroun Services	Camereoun	40,35	0
Kamaan Explo	Nouvelle Calédonie	32,28	0

(1) La société SIGENCI a fusionné dans A.T.D. SAS à effet 1^{er} janvier 2019.

(2) La société MARODYN Côte d'Ivoire a été créée le 1^{er} juillet 2019.

	31 décembre 2019			31 décembre 2018		
	Total	France	Etranger	Total	France	Etranger
Intégration globale	46	20	26	46	19	27
Mise en équivalence	7	1	6	7	1	6
Total des sociétés consolidées	53	21	32	53	20	33

10. Honoraires des Commissaires aux Comptes

<i>En milliers d'euros</i>	PWC		ACE	
	Montant (HT)	Montant (HT)	Montant (HT)	Montant (HT)
	2019	2018	2019	2018
AUDIT				
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	504	574	185	183
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire au compte	31	18		-
Sous-total Audit	535	592	185	183
AUTRES PRESTATIONS				
- Juridique, fiscal et social	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-
Sous-total autres prestations	-	-	-	-
TOTAL	535	592	185	183

Les services autres que la certification des comptes concernent principalement des consultations techniques liées à la revue des engagements de retraite.

11. Événements post clôture

11.1. Signature le 13 janvier 2020 d'un contrat d'acquisition concernant 100% du capital d'EJ Barbier holding de contrôle d'EPC SA1

A la suite de l'entrée en négociations exclusives annoncée le 15 novembre 2019, les procédures applicables en matière sociale ayant été achevées, les actionnaires de la société E.J. Barbier SA holding de contrôle détenant 113 603 actions représentant approximativement 67,46% du capital et 78,05% des droits de vote théoriques de la Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques et 3 777 parts de fondateur, ont signé le 13 janvier un contrat prévoyant l'acquisition de la totalité du capital et des droits de vote d'E.J. Barbier par 4 Décembre SAS, une société de reprise contrôlée par quatre fonds gérés par la société de gestion Argos Wityu SAS et dans laquelle certains actionnaires actuels d'E.J. Barbier et certains dirigeants du groupe EPC détiendront une participation minoritaire.

Cet accord marque une étape supplémentaire dans la réalisation de la Transaction. Celle-ci reste néanmoins soumise à un certain nombre de conditions suspensives. La réalisation de la Transaction pourrait intervenir au cours du deuxième trimestre 2020.

11.2. Conséquence de la pandémie de Coronavirus

La crise sanitaire mondiale liée au COVID 2019 constitue un défi très important à relever pour EJB. Même si nos activités ne sont pas en première ligne quant aux effets des mesures de confinement, cette crise aura nécessairement des impacts très significatifs tant en termes de production que de marché, notamment en Europe où le groupe est très présent.

A la date d'arrêté des comptes, l'activité du groupe est réduite de 32% sur les activités hors démolition (explosifs et additifs diesels). Les pays les plus touchés sont l'Italie, l'Espagne et la France. L'activité démolition (entièrement réalisée en France) est aujourd'hui totalement à l'arrêt conformément aux recommandations de la Fédération Nationale du Bâtiment.

Le Groupe met en place l'ensemble des mesures disponibles pour adapter sa base de coût à la baisse d'activité. A titre d'exemple aujourd'hui 91% des salariés de la démolition sont soit en congés, soit en congés maladie, soit en chômage partiel, ce qui représente un taux de présentéisme de 9%

Au global, le Groupe s'attend à devoir faire face à une baisse prononcée mais limitée dans le temps de son chiffre d'affaires. Il met en oeuvre dans les filiales concernées les mesures permettant d'ajuster les dépenses et de revoir le phasage des investissements.

La nouvelle organisation mise en place chez EJB, qui a conduit à renforcer les fonctions supports et les directions opérationnelles de zone, s'avère un atout décisif dans la crise que nous traversons.

La forte culture entrepreneuriale qui anime le groupe depuis toujours, trouve également tout son sens dans les périodes de turbulences. L'entreprise est un bien commun que chaque collaborateur a à cœur de préserver avec la volonté de sortir renforcés individuellement et collectivement de cette épreuve.

EJB utilise les différents moyens financiers mis à disposition

- par les gouvernements et notamment le gouvernement français (chômage partiel, reports des échéances fiscales et sociales, prêt avec la garantie de l'Etat)
- par les établissements financiers (report des échéances des emprunts).

Le groupe a mis à jour ses prévisions de trésorerie. Elles montrent, qu'en prenant en compte ces mesures, le groupe est en mesure de faire face à ses engagements.

Compte tenu de ces éléments, à la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019, la direction du groupe n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.